

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

LE BLANC-MESNIL

Présenté au conseil municipal
du jeudi 4 mars 2021



INTRODUCTION

Le rapport développement durable de l'année 2020 reflète bien entendu l'épidémie de Covid-19 et la gestion de ses conséquences sanitaires, sociales, culturelles et économiques. La pandémie de COVID-19 s'est imposée brutalement, impactant nos modes de vie et de travail, notamment pendant la période de confinement, exacerbant les inégalités et mettant en lumière la pression que nous exerçons sur notre environnement. Cela a invité les maires et les élus à mobiliser les moyens des collectivités publiques en priorité pour faire face à cette crise. C'est dans ces conditions inhabituelles que le rapport développement durable 2020 a été réalisé. Il permet à notre collectivité de dresser un bilan du travail mené et de porter à votre connaissance les actions les plus significatives dans le domaine du développement durable réalisées par l'ensemble des services de la ville et du CCAS.

L'ensemble des actions locales s'inscrivent dans le processus global des 5 finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992, et de leur déclinaison au travers des 17 objectifs du développement durable (ODD) définis par l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2015 quelques mois avant la COP 21.

LES CINQ FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉFINIES LORS DU SOMMET DE LA TERRE DE RIO DE 1992 SONT :



La lutte contre le changement climatique



La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations



L'épanouissement de tous les êtres humains



La transition vers une économie circulaire

LES ODD, ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ QUELQUES MOIS AVANT LA COP 21 DE PARIS PAR LES 193 ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES SONT :

1 PAS DE PAUVRETÉ



→ Éliminer l'extrême pauvreté et la faim.

2 FAIM «ZÉRO»



→ Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



→ Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



→ Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



→ Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



→ Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



→ Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



→ Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



→ Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



→ Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



→ Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



→ Établir des modes de consommation et de production durables.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



→ Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

14 VIE AQUATIQUE



→ Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

15 VIE TERRESTRE



→ Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



→ Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



→ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

SOMMAIRE

La Ville du Blanc-Mesnil inscrit son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux internationaux.

Les actions, choisies et présentées dans ce rapport, sont ordonnées selon les cinq thématiques retenues suivantes :

- 1 Solidarités et action sociale
- 2 Cadre de vie et services de proximité
- 3 Aménagement et développement du territoire
- 4 Politiques éducatives, culturelles et sportives
- 5 Ville engagée et responsable

| | | | |
|---|---------------|---|----------------|
| | | Apporter des solutions aux fractures sociales | 20 |
| Solidarités et action sociale | page 4 | Le numérique et vous | 20 |
| Le service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile | 8 | Apporter des solutions à l'isolement | 21 |
| Le Service de Soins Infirmiers à Domicile | 8 | Blanc-Mesnil se bouge ! | 21 |
| La santé : mise en œuvre d'une politique de santé adaptée face à l'épidémie de la COVID-19 | 9 | | |
| Consultation COVID | 9 | Cadre de vie et services de proximité | page 22 |
| Promotion des gestes barrières dont l'application « TousAnticovid » | 9 | Action de sensibilisation sur la gestion des déchets | 24 |
| Poursuite du Contrat Local de Santé | 10 | Opération « Journée ville propre » | 24 |
| Poursuite de l'expérimentation yogapour développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge | 10 | Améliorer l'accessibilité pour tous en ville et dans les services publics | 25 |
| Mobilisation des habitants pour promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein : transformation du ruban rose en petites couvertures pour les nourrissons | 11 | Les actions marquantes réalisées en 2020 | 25 |
| Poursuite des collectes de don de sang sur le territoire communal | 11 | Dispositif d'accessibilité pour les administrés sourds ou malentendants (ACCEO) | 27 |
| Animation du « Colon Tour » dans le cadre de « Mars bleu » | 12 | Ouverture d'une nouvelle crèche à proximité du parc urbain | 28 |
| Création d'un espace d'éducation à l'environnement et à la santé au jardin Becquet | 12 | Rendre la santé accessible à tous et pour tous en ville et dans les services publics | 29 |
| Poursuite des Permanences d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (PASS) | 13 | Poursuite du développement du programme d'éducation thérapeutique du patient diabétique | 29 |
| Poursuite du dispositif de consultation « précaire » | 13 | Poursuite des vaccinations publiques et gratuites | 29 |
| Poursuite du déploiement des défibrillateurs | 13 | Éducation nutritionnelle de proximité (ateliers diététiques collectifs) | 30 |
| « Ma commune à du cœur » | 14 | Lutte contre les dépôts sauvages, mise en fourrière des épaves et lutte contre les nuisances sonores | 31 |
| Poursuite des consultations PMI | 14 | Lutte contre les marchands de sommeil à continué avec un outil supplémentaire : le permis de louer | 32 |
| Le projet de réussite éducative (PRE) : mise en place de liens transversaux avec le CCAS et les services sociaux départementaux | 15 | Médiation sociale au cœur des quartier | 32 |
| Mise en place de la réunion pluri-partenariale (RPP) | 15 | « Quartier d'été » : Summer school | 34 |
| Soutien au tissu associatif local | 16 | Atelier de sensibilisation à la sécurité routière | 34 |
| Poursuite des ateliers d'éveil aux langues | 18 | Démocratie participative | 35 |
| Fonds de participation des habitants | 18 | Mise en place des conseils de quartier | 35 |
| Fonds d'initiative Associative | 19 | Jardins blanc-mesnilois | 35 |

| | | | |
|---|----------------|---|----------------|
| | | École des sports : activités aquatiques | 54 |
| | | Activités seniors | 54 |
| | | Ouverture d'un nouveau site sportif | 55 |
| | | Dispositif d'intervention sport/jeunesse en établissement secondaire | 55 |
| Aménagement et développement du territoire | page 36 | Approche pédagogique sur la rééducation et la valorisation des déchets | 56 |
| Les outils de gestion de l'évolution urbaine | 38 | Tri et réduction de gaspillage à l'école, vers une labellisation | 56 |
| Le plan local d'urbanisme | 38 | Favoriser l'éducation à la nutrition et éviter le gâchis alimentaire | 57 |
| Autres documents de planification urbaine | 40 | La spatule dans la Trousse | 57 |
| Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) | 40 | Faire du temps du repas un temps d'apprentissage dans les restaurants scolaires : élargissement à la nouvelle école Chevalier de Saint-George | 58 |
| Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) | 40 | Les actions de communication auprès des écoles pour la découverte des plantes | 59 |
| Le plan climat énergie territorial (PCAET) | 40 | Visite des serres municipales | 59 |
| Études urbaines : les lancements sur 2 secteurs de la ville | 41 | Le Programme de Réussite Éducative (PRE) | 59 |
| Le quartier de la molette | 41 | « Teach Mesnil » | 61 |
| Le quartier du centre ville | 41 | Déploiement de ENI (écran numérique interactif) sur le nouveau groupe scolaire Chevalier de Saint-George | 61 |
| Transports | 42 | | |
| Gares des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express | 42 | Ville engagée et responsable | page 62 |
| Études de pôle Gares des lignes 16 et 17 | 42 | Mise en oeuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics | 64 |
| Équipements publics : actions marquantes 2020 | 43 | Lancement d'un réseau de parrainage (contribuant à la RSE) | 65 |
| Ouverture du groupe scolaires « Chevalier de Saint-George » | 43 | Une Innovation au service de la qualité d'accueil | 66 |
| Groupes scolaires Jean-Baptiste Clément / Paul Langevin : travaux en cours | 44 | Mesures et actions mises en œuvre durant le confinement | 67 |
| Inauguration de la Maison des Arts Martiaux | 45 | Écoles et centres de loisirs ouverts | 67 |
| Le développement du réseau de chaleur : la géothermie | 45 | Mesures organisationnelles avec un service minimum réduit (PCA) du 17 mars au 11 mai 2020 | 68 |
| L'éco-conception de l'espace public | 46 | De meilleures conditions de travail face à la COVID-19 | 70 |
| Implantation des points d'apports volontaires enterrés (PAVE) | 46 | Mobilisations des agents des services pendant le confinement | 70 |
| Utilisation de LED | 46 | Mobilisations des agents des services post-confinement | 70 |
| L'éco-conception des espaces paysagers | 47 | Une gestion des ressources humaines respectueuses des agents | 71 |
| Favoriser les arbres en port libre | 47 | | |
| Réalisation du square des Coccinelles | 47 | Tableau des indicateurs | page 72 |
| Assurer la sécurité de tous les habitants | 48 | Lexique des acronymes | page 74 |
| | | | |
| Politiques éducatives, culturelles et sportives | page 50 | | |
| Accès à la culture et au sport dans les quartiers prioritaires et éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires | 52 | | |
| Le projet d'excellence musicale | 52 | | |
| Le dispositif click and collect pour faciliter l'accès à la médiathèque | 53 | | |
| Favoriser l'accès aux pratiques sportives | 54 | | |

Solidarité et action sociale



La santé mise en œuvre : d'une politique de santé adaptée face à l'épidémie de la COVID 19

page 9

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) : mise en place de liens transverseaux avec le CCAS et les services sociaux départementaux

page 15

Soutien au tissu associatif local

page 16

Apporter des solutions aux fractures sociales

page 20

Apporter des solutions à l'isolement

page 21

Les collectivités territoriales ont été en première ligne pour agir face à la crise sanitaire liée au Covid-19 qui s'est imposée brutalement en mars puis à nouveau à l'automne. Diffusion de l'information, stricte application des recommandations, préparation et mise en ordre de marche des services publics pour lutter contre l'épidémie, protéger la population, favoriser la solidarité entre les acteurs, les communes ont été et sont des acteurs de première ligne pour limiter la propagation du coronavirus. Dans ce contexte, la Mairie du Blanc-Mesnil a mené une politique particulièrement proactive avec la mise en place dès la fin février 2020 « d'une cellule de crise ». Ainsi l'action municipale a été, dès le début de la crise, orientée sur la santé et l'action sociale.

Sur le plan de la santé, la ville a mis en place une consultation COVID-19 dans les centres municipaux ce qui a permis une prise en charge rapide des patients ayant les premiers symptômes de la maladie. L'organisation interne des centres de santé a été revue pour avoir une amplitude d'accueil maximum sur toute la semaine et pour permettre la mise en place de téléconsultation. La ville a largement diffusé l'information des gestes barrières, elle a organisé la distribution de masque et de gel auprès de toutes les catégories de population (habitants, élèves, personnes âgées, entreprises).

Sur le plan social, les services d'aide à domicile et de soins infirmiers à domicile ont été plus que jamais mobilisés en répondant aux demandes de portage de repas à domicile, aux demandes d'intervention d'auxiliaires de vie et aux soins quotidiens nécessaires.

Malgré une année difficile la ville n'a pas cessé sa mobilisation pour lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes les plus vulnérables.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile

Permet le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie, en les soulageant des contraintes matérielles indispensables du quotidien. Pour cela les professionnelles assurent l'aide à domicile nécessaire en fonction de l'évaluation et du plan d'aide (toilette, préparation des repas, convivialité, entretien du linge, entretien du logement, faire les courses, accompagnement pour aux démarches administratives et pour les rendez-vous médicaux...). Le service propose aussi le service de Portage de Repas en fonction des besoins.



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Assure sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des soins infirmiers et des soins d'hygiène au domicile des personnes de plus de 60 ans malade ou dépendantes ou des adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques. Les aides-soignantes et les infirmières favorisent le maintien à domicile, préservent l'autonomie, facilitent le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation, et assurent le confort et la qualité des soins. Les professionnelles sont régulièrement en lien direct avec le médecin traitant prescripteur des soins, mais aussi avec les réseaux médico-sociaux, et les services d'aide à la personne pour coordonner au mieux les interventions de chacun.



Politiques publiques : solidarité et action sociale

Public visé : personnes âgées et fragiles

Direction/service : CCAS

Partenaire extérieur : préfecture



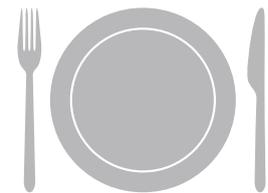
15 994 heures
d'intervention
aide et accompagnement
à domicile pour
113 bénéficiaires



60 lits
financés par l'ARS en 2020



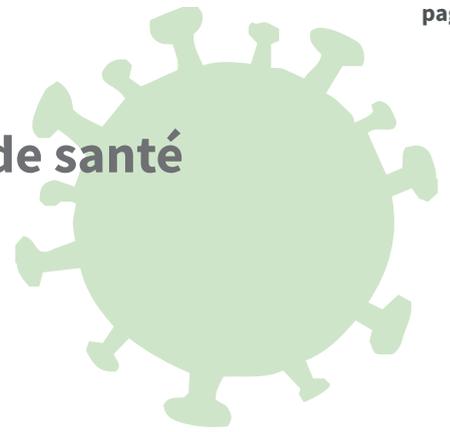
77 300 masques
distribués



24 498 repas livrés
(19 839 repas midi
et 4 659 repas soir) pour
80 bénéficiaires
du portage de repas en 2020



La santé : mise en œuvre d'une politique de santé adaptée face à l'épidémie de la COVID-19



Consultation COVID ACTION NOUVELLE

En raison de l'épidémie de la COVID-19, les Centres Municipaux de Santé ont mis en place une consultation infectieuse permettant de prendre en charge précocement des patients ayant des symptômes pouvant être associés au virus, ceci pour apporter une solution de proximité et contribuer au désengorgement de l'Hôpital. En parallèle, l'organisation interne a été adaptée pour une meilleure accessibilité aux consultations et pour le confort des patients : développement de la téléconsultation, ouverture continue en semaine, renforcement des mesures de protection et d'hygiène au sein des établissements, respect des gestes barrières, continuité de service en contexte pandémique.



367 patients
de mars à décembre 2020

- 3** Politique publique : santé
- Public visé : population blanc-mesniloise
- Direction/Service : santé
- Partenaires extérieurs : ARS/CPAM

Promotion des gestes barrières, dont l'application « TousAnticovid » ACTION NOUVELLE

Face aux indicateurs de suivi épidémiologique qui témoignent de l'importante circulation du virus, chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre le virus. Les gestes barrières restent le premier moyen de lutter efficacement contre l'épidémie. Dans ce contexte, la Ville, par l'intermédiaire des Centres Municipaux de Santé, a diffusé les messages de santé et a fait la promotion des gestes barrières, notamment dans le quinzomadaire de la Ville et sur les panneaux administratifs pour renforcer leur visibilité. Elle a également encouragé le téléchargement de l'application « TousAntiCovid » à l'approche des fêtes de fin d'année. Proactive, la Ville avait déjà relayé sur ses écrans les gestes barrières contre la grippe.

- 10** **3** Politique publique : santé
- Public visé : population blanc-mesniloise
- Direction/Service : santé
- Partenaires extérieurs : CPAM

Affichage sur les établissements municipaux et maisons de quartier, site internet et réseau social de la Ville, le magazine de la ville et intervention auprès des acteurs relais.



Poursuite du Contrat Local de Santé en 2020

S'appuyant sur les deux Centres Municipaux de Santé, la Ville a poursuivi son engagement volontariste en matière de santé publique en faveur de la promotion la santé dans le cadre du contrat local de santé. Elle a ainsi maintenu et développé des partenariats avec les acteurs qui interviennent sur le territoire communal pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations, ceci autour de quatre axes stratégiques :

- **axe stratégique 1** : améliorer l'accessibilité à une offre de soins de proximité ;
- **axe stratégique 2** : renforcer les initiatives en faveur de l'amélioration de la santé de la population ;
- **axe stratégique 3** : améliorer le parcours de santé de la population dans sa globalité ;
- **axe stratégique 4** : poursuivre le développement d'un environnement et d'un cadre de vie favorables à la santé.



4 axes stratégiques



25 fiches actions



3

Politique publique : santé

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/Service : santé

Partenaires signataires : ARS, CPAM, préfecture, département, Hôpital Robert Ballanger

Poursuite de l'expérimentation yoga pour développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge

Développer les compétences psychosociales dès le plus jeune âge, en visant particulièrement les compétences émotionnelles (notamment la gestion du stress) est l'objectif principal de l'expérimentation yoga. Cette dernière propose la pratique de 14 séances de yoga à raison de 2 par semaine sur la pause méridienne. Initialement programmée de janvier à juin 2020, l'organisation a été adaptée au regard des contraintes imposées par la situation sanitaire.

Dans la continuité de la précédente phase (2019), l'expérimentation a été renouvelée dans le quartier des Tilleuls à destination des enfants de l'école élémentaire Jean Macé. Un premier cycle a été conduit auprès d'un groupe de CE2 au gymnase Macé-Le Mansois. Un second cycle a débuté mais a dû être interrompu en mars avec le confinement. Ce dernier a suspendu l'expérimentation jusqu'au second semestre de l'année 2020. Cette interruption a permis de faire un point sur les leviers et les freins de l'expérimentation, et d'intégrer de nouveaux partenaires, dont l'Éducation Nationale.

Un redéploiement de l'expérimentation a été programmé et réalisé avec succès sur l'école élémentaire Paul Éluard depuis septembre 2020.



3

Politiques publiques : santé et éducation

Public visé : enfants

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Agence Régionale de Santé, IDF, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Éducation Nationale.

Atelier yoga

75 participants

dont **49 enfants**

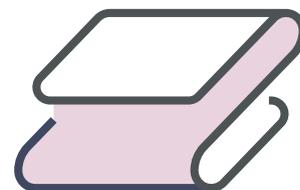


Poursuite en 2020 de l'action lancée en 2019 Mobilisation des habitants pour promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein : transformation du ruban rose en petites couvertures pour les nourrissons



À la suite d'Octobre Rose 2019 et de l'exposition du ruban rose tricoté (symbole de mobilisation et solidarité blanc-mesniloise dans le cadre du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein), les *Petites Mains du cœur* ont poursuivi le projet en 2020, en confectionnant des petites couvertures roses à partir de l'immense ruban confectionné, sur la base de recommandations de l'hôpital.

Initialement prévu avant le premier confinement, le don des couvertures a été effectué à l'automne dernier, ceci à destination du service de réanimation néonatale de l'Hôpital Necker-Enfants Malades.



28 couvertures roses
roses confectionnées
et utilisées par l'hôpital



3

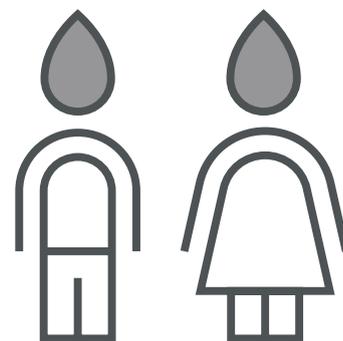
Politique publique : santé

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Hôpital Necker-Enfants Malades,
groupe d'habitants « Petites mains du cœur »

Poursuite des collectes de don de sang sur le territoire communal

L'Établissement Français du Sang a été confronté à la difficulté de maintenir son niveau de réserve nécessaire en sang sur une l'année 2020. En effet, la crise du coronavirus a entraîné l'annulation de nombreuses collectes, alors que les besoins dans les hôpitaux restaient élevés. Dans ce contexte, la Ville a accentué son engagement en maintenant les collectes sur son territoire, ceci dans le respect des gestes barrières (avec notamment la promotion du don sur rendez-vous).



4 collectes
en 2020

289 participants
(personnes éligibles
et non éligibles)

237 donneurs

**41 nouveaux
donneurs**



3

Public visé : population blanc-mesniloise

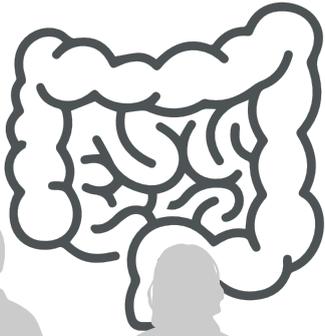
Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Établissement Français du Sang



Animation du « Colon Tour » dans le cadre de « Mars bleu »

ACTION NOUVELLE



5 partenaires
extérieurs participants
à l'animation de la journée
168 visiteurs



3

Politique publique : santé

Public visé : population blanc-mesniloise

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Comité 93 de la Ligue contre le cancer, Centre Régionale des Dépistages des Cancers, Association Française des Diabétiques d'Île-de-France, Réseau Régional Diabète, Établissement Français du Sang

Création d'un espace d'éducation à l'environnement et à la santé au jardin Becquet

ACTION NOUVELLE

18 habitants
ont participé dont
8 enfants et 10 adultes

La Maison de quartier Jean Jaurès et l'Atelier Santé Ville élaborent avec les habitants un projet d'espace d'éducation à l'environnement et à la santé au Jardin Becquet, ceci autour d'un jardin partagé tendant vers la permaculture. Pour cela, des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitants ont été mises en place et animées avec l'aide d'un médiateur scientifique. Ce dernier a pu transmettre aux participants son regard écosystémique pour faire le lien entre l'environnement, la vie, la santé et aussi les aliments que nous plantons et consommons.



3

4

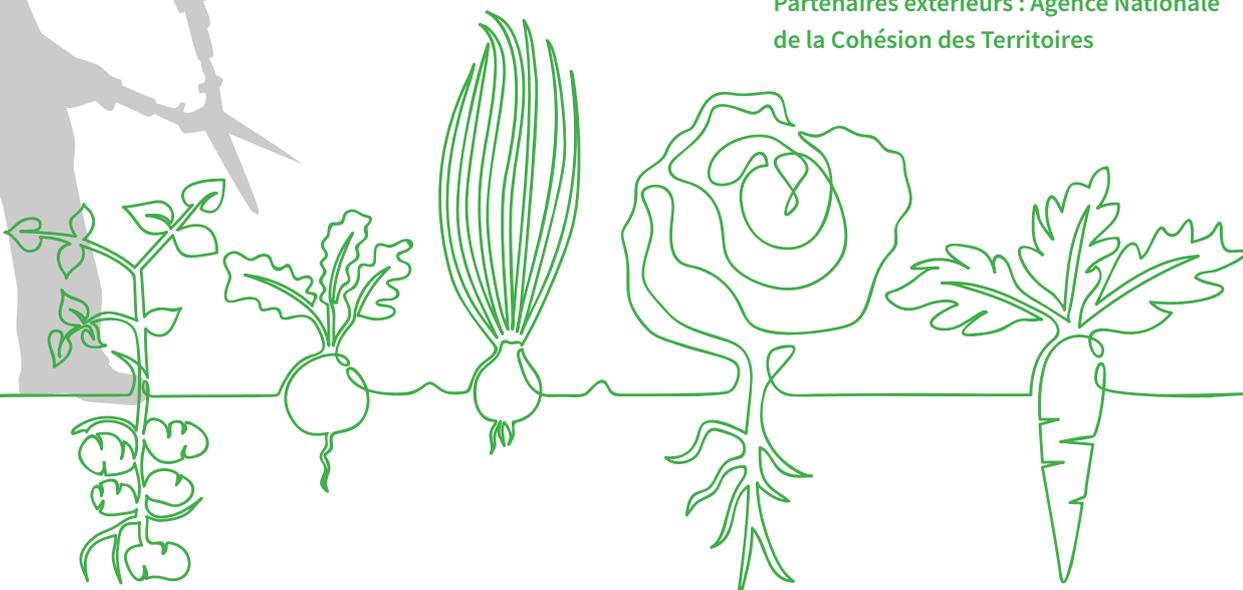
10

Politiques publiques : éducation, santé

Public visé : tout public dont celui des QPV

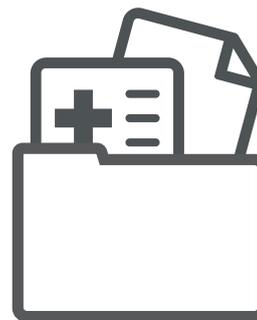
Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



Poursuite des Permanences d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (PASS)

Intégrer le parcours de soins, ceci par l'ouverture de droits qui permettent la mise en place du tiers payant ou l'absence d'avance de frais (selon la situation). Ce dispositif permet l'accès aux consultations médicales, aux soins paramédicaux et à un accompagnement social à proximité de son domicile. Il s'agit d'apporter une aide aux personnes vulnérables. Ces permanences ont été maintenues toute l'année, mais de façon adaptée pour respecter les mesures barrières.



161 droits ouverts



3

10

Politique publique : santé et action sociale

Public visé : public cible

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : ARS, CPAM

Poursuite du dispositif de consultation « précaire » (PREC)

Intervenir rapidement auprès du patient et réduire les complications liées à ses besoins de santé, nécessitant une prise en charge. Ce dispositif permet à un patient malgré l'absence de droits ouverts, de se soigner au sein des Centres Municipaux de Santé.



3

10

Politique publique : santé et action sociale

Public visé : patient n'ayant aucun droit ouvert

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : ARS, CPAM



33 patients
pris en charge
en 2020



1 800 €

engagés par la ville
pour la prise
en charge
des consultations et
des médicaments
nécessaires
aux pathologies
diagnostiquées

Poursuite du déploiement des défibrillateurs

Dans la poursuite des années précédentes, la Ville a accentué le déploiement de défibrillateurs automatiques externes sur son territoire, avec l'installation de 21 appareils, notamment dans l'ensemble des écoles élémentaires. Par ailleurs, 40 agents municipaux ont été formés à l'utilisation de cet équipement en 2020.



21 appareils

installés en 2020, le parc de DAE
actuellement déployés par la ville
est de 47 appareils installés, information
du public via l'application « Staying Alive »
et le site internet de la ville (cartographie).



3

10

Politiques publiques : santé, action sociale

Public visé : population blanc-mesnilois

Direction/Service : Santé



« Ma commune a du cœur »

ACTION NOUVELLE

Dans le cadre de la prévention des accidents cardiaques, les actions réalisées par la Ville ont été récompensées par l'obtention du label « Ma commune a du cœur » avec la plus haute distinction par 3 cœurs sur 3 (avec la poursuite du déploiement de défibrillateurs et de la formation des agents municipaux). L'obtention de ce label confirme l'engagement de la municipalité, ceci pour la deuxième année consécutive.



3

Public visé : population blanc-mesniloise
 Direction/Service : santé
 Partenaires extérieurs : Ajila

Poursuite des consultations PMI

La commune du Blanc-Mesnil dispose de 3 centres de Protection Maternelle et Infantile dont les missions médico-sociales de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans en font un service de proximité incontournable pour les personnes vulnérables.

Pendant la période stricte de confinement, seule une PMI est restée ouverte et toutes les actions individuelles (pesée, consultation) ont été maintenues.

Les familles ont rapidement pris attache du centre de PMI, pour des renseignements, prises de rendez-vous et demandes de conseils auprès des auxiliaires de puériculture et des infirmières.

Au total, les professionnelles de PMI ont répondu à 970 appels téléphoniques et accueillis 248 parents et enfants.

À partir du mois de juin 2020 les deux autres PMI ont réouvert progressivement jusqu'à leur réouverture totale au mois de juillet 2020

La direction petite enfance, par le maintien de ce service de proximité ainsi que la présence de professionnels pluridisciplinaires, a permis de répondre aux situations d'isolement, de difficultés d'accès aux soins et de fragilité psychosociale engendrées par la crise sanitaire.



3

10

Politiques publiques : solidarité, action sociale et santé

Public visé : femmes enceintes, parents et enfants fréquentant le service de PMI
 Direction/service : direction de la petite enfance
 Partenaire extérieur : département

Le projet de réussite éducative (PRE) : mise en place de liens transversaux avec le CCAS et les services sociaux départementaux

Le confinement dû à la COVID-19 a accentué davantage les difficultés sociales et éducatives de quelques familles dont les enfants sont bénéficiaires de parcours PRE.

Mise en place de la réunion pluri-partenariale (RPP) ← ACTION NOUVELLE

Avec la Maison Départementale des Solidarités, des solutions sont cherchées avec des partenaires autour de la famille, afin d'envisager une réponse adéquate. Les conclusions de celles-ci ont permis de préconiser le développement de mesures éducatives dans le cadre de la protection de l'enfance.

Mise en place avec le CCAS de distribution de bons alimentaires auprès de 25 familles et de masques auprès de 82 familles dont les enfants sont bénéficiaires de parcours PRE.

Réduction de la fracture numérique et continuité pédagogique : partenariat entre la ville et le *Lion's Club* pour attribuer des tablettes aux enfants du PRE.



Bons alimentaires
pour 25 familles



Masques
pour 82 familles



Politiques publiques : soutien à la scolarité et à la santé
Public visé : enfants des QPV
Service : service du PRE
Partenaires extérieurs : CCAS, département 93, Lion's Club



4 réunions
pluri-partenariales



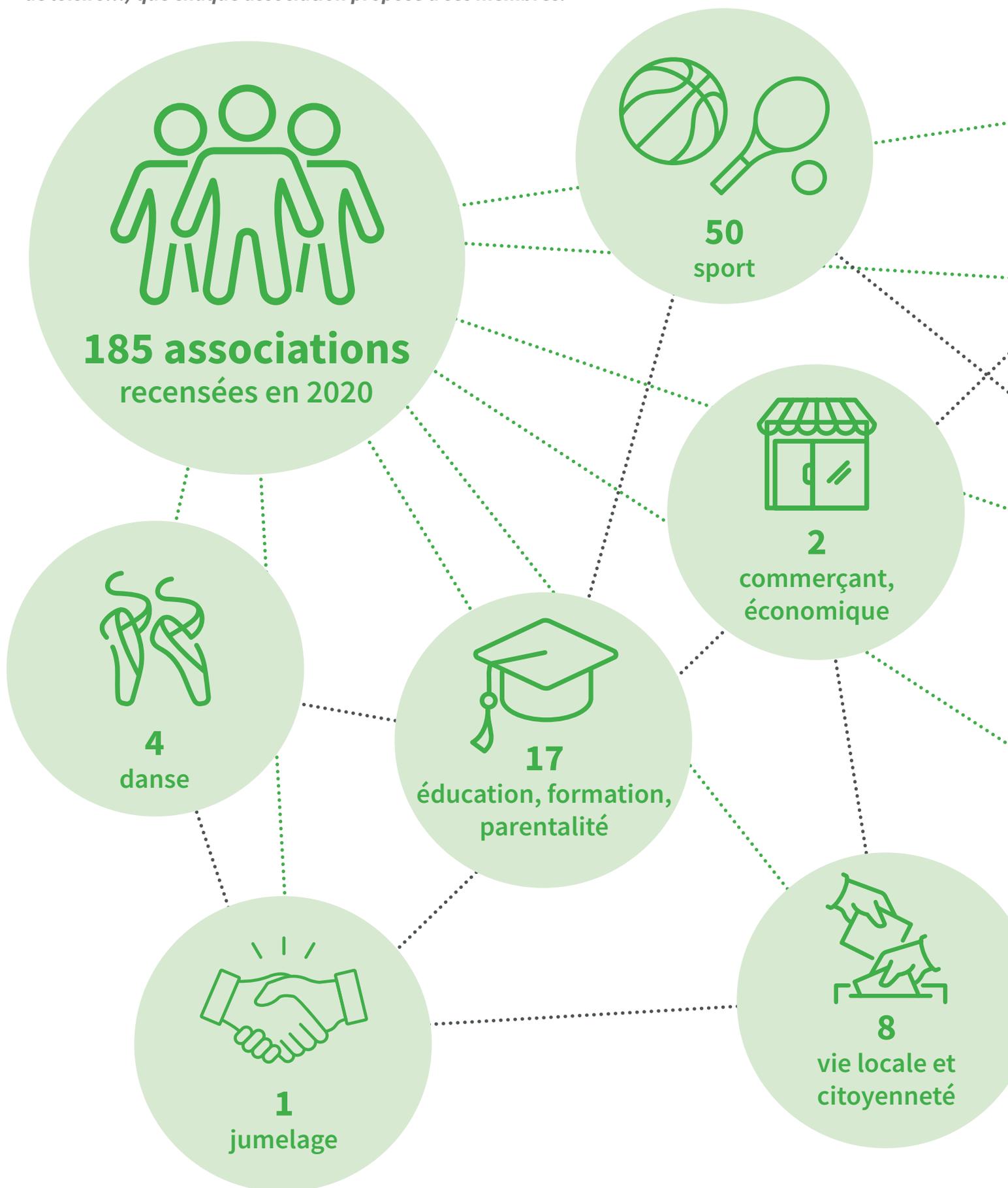
8 sites



498 participants
dont 280 enfants, 53 jeunes,
148 adultes et 17 seniors

Soutien au tissu associatif local

Vivier de l'engagement citoyen, le tissu associatif blanc-mesnilois est particulièrement riche. Il participe activement au vivre ensemble à travers les activités (sportives, culturelles, sociales, de loisirs...) que chaque association propose à ses membres.





61
culture,
art et loisirs



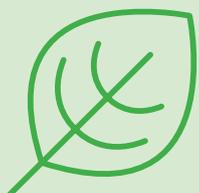
8
seniors, souvenirs,
militaires



25
solidarité, social



7
bien-être, santé,
handicap



2
environnement



725 500 €

Montant des attributions en nature
(prêt de salles permanentes)



1 300 000 €

Montant des subventions
versées en 2020

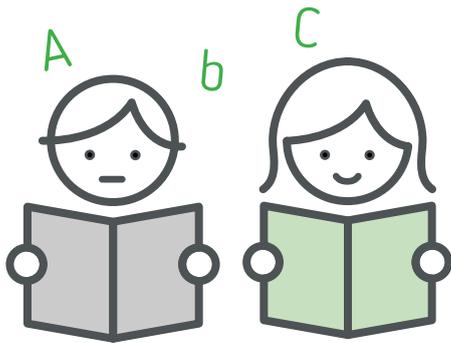


10

Politique publique : soutien au tissu
associatif

Public visé : habitants de la ville

Direction : direction de la vie associative



17 ateliers d'éveil

254 enfants
ont bénéficié de ces ateliers

Poursuite des ateliers d'éveil aux langues

Malgré le contexte sanitaire, la direction de la petite enfance a pu poursuivre son partenariat avec l'association *DULALA*.

Ainsi ce sont 17 ateliers d'éveil qui ont pu se réaliser et toucher 254 enfants. Ces ateliers d'éveil aux langues, à destination des enfants de 0 à 5 ans mais aussi pour une partie des parents, favorisent l'éveil à la diversité linguistique et l'apprentissage de la langue française.

Par ailleurs, afin de poursuivre, de consolider le travail réalisé au cours de ces ateliers, les différents établissements d'accueil du jeune enfant ainsi que les centres de PMI ont été dotés de matériel pédagogique spécifique (CD de comptines, Kamishibai, livret pédagogique à l'attention des structures et d'autres à l'attention des parents).



3

10

Politique publique : soutien à la scolarité

Public visé : enfants de 0 à 5 ans en situation de plurilinguisme et leurs parents

Direction : direction de la petite enfance

Partenaire extérieur : association *DULALA*

Fonds de participation des habitants

Le Fonds de Participation des Habitants permet aux habitants de s'organiser et de prendre des décisions pour aider à la réalisation des projets.

Le fonds permet, dans le temps réel du projet, de favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière souple et rapide, de promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter des projets, argumenter, renforcer les échanges entre associations et habitants et établir d'autres modes de relations entre les habitants, participant ainsi au mieux vivre ensemble.

Les critères de financement du FPH reposent aussi sur le nombre d'habitants concernés, mais également sur l'impact du projet sur la vie locale et sur la participation d'acteurs internes ou d'intervenants extérieurs.



13 930 €
montant versé en 2020



23
projets soutenus

2 543
personnes concernés



10

Politique publique : soutien aux initiatives locales

Public visé : habitants de la ville en QPV

Direction : direction de la démocratie locale et participative

Partenaire extérieur : État



Fonds d'Initiative Associative

Le FIA est un dispositif souple et réactif qui permet de soutenir des projets associatifs de réalisation immédiate auxquels les circuits habituels ne peuvent pas répondre. Il vise à encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier, développer les relations entre les associations et avec les structures municipales, développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel, à améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.

Actuellement la procédure de subvention des associations ne permet pas aux petites associations locales de solliciter une aide financière rapidement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique et ponctuel. Le FIA est créé pour remédier à cette situation et dynamiser le tissu associatif local. C'est pourquoi l'État a augmenté en 2020 la subvention FIA de 6000 € pour soutenir plus de projets associatifs sur la ville.

Il vise à :

- Encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier,
- développer les relations entre les associations et avec les structures municipales,
- développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel,
- améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.



3

10

Politique publique : soutien aux initiatives locales

Public visé : habitants de la ville en QPV

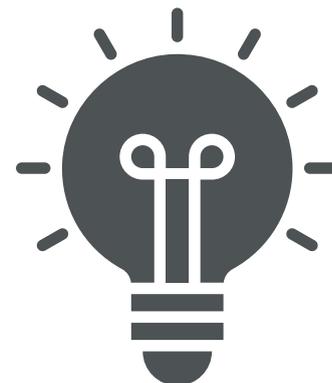
Direction : direction de la démocratie locale et participative

Partenaire extérieur : État



34 000 €

montant versé en 2020



12 projets

soutenus

(9 en septembre

pour 26 500 €

et 3 en

novembre

pour 7 500 €)

Apporter des solutions aux fractures sociales

Le numérique et vous

Le numérique est un outil de développement incontournable : la plupart des démarches se font en ligne, la recherche d'emploi nécessite de maîtriser l'usage d'internet et de son smartphone, les métiers sont transformés par la numérisation des outils. Il est donc important de lutter contre la fracture numérique en outillant les participants du PLIE, et plus globalement les allocataires du RSA, de telle sorte qu'ils soient en capacité de réaliser leurs démarches en ligne, et de maîtriser les bases

de l'informatique, devenues indispensables dans tous les métiers. Les thématiques proposées sont larges :

- débiter sur l'outil informatique,
- créer et/ou utiliser sa boîte mail professionnelle,
- mettre en valeur son CV,
- utiliser internet,
- effectuer des démarches en ligne

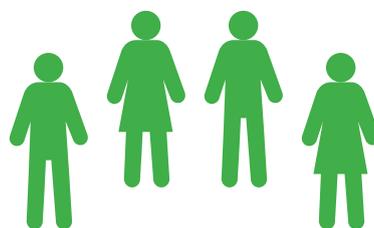
L'action « Le numérique et vous » s'est déroulée « normalement » du 1^{er} janvier au 16 mars 2020,

dans les locaux de l'Accélérateur d'entreprises, mais aussi dans les maisons de quartier (QPV). Pendant le confinement l'action a été interrompue mais des « diagnostics numériques » ont été effectués par téléphone auprès de 165 participants du PLIE, pour évaluer leur rapport aux outils numériques (possession d'un ordinateur ou d'un smartphone, capacité à se servir d'un ordinateur, à utiliser Internet, à utiliser une messagerie ou un logiciel de traitement de texte). Ce diagnostic met en évidence que la grande majorité des personnes a au moins un smartphone, voire accès à un ordinateur... mais l'utilisation de ces outils ne va pas de soi !

Après le premier confinement les ordinateurs de l'Accélérateur d'entreprises ont été réinstallés à distance des uns des autres et mis à disposition du public, mais toujours en présence d'un conseiller ou de l'agent de service civique du PLIE (la mise à disposition en libre-service ne permettant pas de garantir le respect des gestes-barrière). Les ateliers ont été relancés dans les 3 maisons de quartier au rythme de leur réouverture au public, progressive et intermittente (fermeture chaque fois qu'un membre du personnel était détecté positif au Covid ou cas contact).



41 entretiens individuels réalisés



37 personnes concernées (et statut) par thématiques



10

Politique publique : emploi

Public visé : jeunes participants du PLIE, allocataires du RSA, DELD et travailleurs précaires

Partenaire extérieur : PLIE du Blanc-Mesnil

Apporter des solutions à l'isolement

Blanc-Mesnil se bouge !

Motiver la population en rupture sociale à s'intégrer dans des groupes de parole et à travers les activités sportives. Le projet répond à l'attente de centaines de personnes, ne participant pas ou très peu aux diverses activités que la commune ou même la vie de tous les jours peut leur proposer. Le projet vise également à apporter un soutien et une écoute aux personnes malades et à lutter contre la sédentarité et les maladies qu'elle occasionne notamment les maladies liées aux risques cardio-vasculaires. De plus, ce dispositif veut renforcer la cohésion sociale en favorisant la rupture de l'isolement et permettre aux personnes de se motiver suffisamment pour débiter une activité physique.

C'est aussi, pour les personnes atteintes de pathologies, la possibilité de pratiquer une activité sportive préconisée dans le cadre du suivi médical pour accompagner la guérison. Les besoins sont d'autant plus importants depuis la crise sanitaire. À cet effet, pour répondre aux attentes et lutter contre les corollaires du confinement tels que l'isolement et la rupture du suivi médical, le dispositif a évolué et a été axé sur le volet sport/santé.

En conformité avec les évolutions des protocoles sanitaires, des séances de sport plein air sont initiées par des éducateurs sportifs en collaboration avec le médecin sportif, pour les personnes dont l'activité sportive est partie prenante du suivi médical. Durant la période de confinement total, ces séances ont été tenues par voie dématérialisée (via les réseaux sociaux) avec la collaboration du nutritionniste de l'équipe médicale du centre médico sportif et des éducateurs sportifs.



1

3

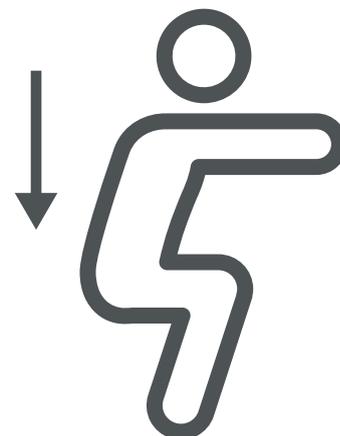
10

Politique publique : cohésion sociale

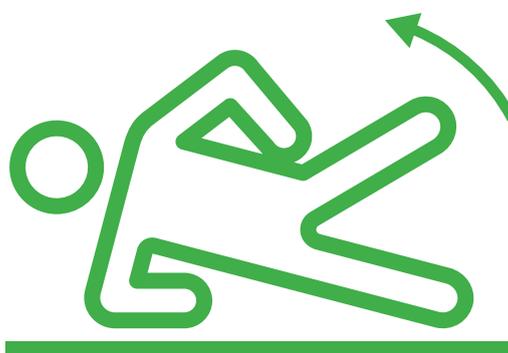
Public visé : tout public

Direction/service : direction des sports, service du centre médico-sportif et direction de la santé

Partenaire extérieur : Agence Régionale de la Santé (ARS)

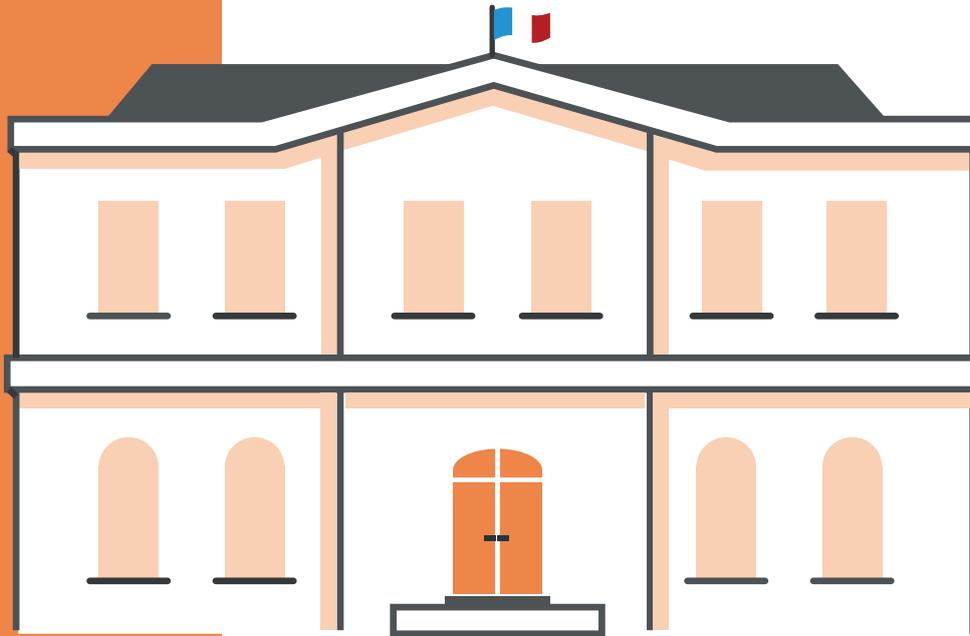


320 personnes
ont intégré le dispositif
en 2020



Cadre de vie et services de proximité

| | |
|---|----------------|
| Action de sensibilisation sur la gestion des déchets | <i>page 24</i> |
| Améliorer l'accessibilité pour tous en ville et dans les services publics | <i>page 25</i> |
| Rendre la santé accessible à tous et pour tous en ville et dans les services publics | <i>page 29</i> |
| Lutte contre les dépôts sauvages, mise en fourrière des épaves et lutte contre les nuisances sonores | <i>page 31</i> |
| Lutte contre les marchands de sommeil à continué avec un outil supplémentaire : le permis de louer | <i>page 32</i> |
| Médiation sociale au cœur des quartiers | <i>page 34</i> |
| Démocratie participative | <i>page 35</i> |



La ville du Blanc-Mesnil est soucieuse du respect et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Pour préserver ce cadre, les actions du quotidien sont primordiales mais c'est aussi de la responsabilité de tous que d'y contribuer.

C'est grâce aux bons gestes du quotidien et à leur sensibilisation avec l'aide des services de proximité que la commune contribue au bien vivre de chacun.

La lutte contre les marchands de sommeil pour permettre à chacun de vivre dans des logements conformes aux règles, la lutte contre les dépôts sauvages pour garder un espace public propre et respecté, la lutte contre les nuisances sonores sont des facteurs d'amélioration de la vie quotidienne et de la vie en société.

Action de sensibilisation sur la gestion des déchets

La direction démocratie locale et participative et la GUP ont organisé, pendant le confinement, des visites dans les quartiers pour constater le bon déroulement des passages des collectes de déchets et des encombrants.

Opération « journée ville propre »

Fin septembre 2020 l'opération « journée ville propre » qui associe les habitants d'un quartier, les élus et les membres du conseil de quartier, le temps d'un après-midi, au nettoyage de leur cadre de vie. Cette journée s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement durable à la fois sur son volet social et environnemental. Aussi, cette opération aide à la sensibilisation des habitants pour la propreté constante de leur quartier tout au long de l'année. Cette opération est reconduite chaque année.

À la fin de l'année 2020, la Ville du Blanc-Mesnil et l'Établissement Public Paris Territorial Terres d'Envol ont remis à jour les dates de collectes des encombrants pour les moyens et grands collectifs de la commune. Les différentes dates de collecte ont été communiquées aux différents bailleurs sociaux. De nouvelles affiches avec les dates de collectes seront distribuées aux bailleurs sociaux afin d'informer les habitants.

Pour éviter de laisser proliférer les déchets, le plus simple reste de ne pas en produire. Et lorsqu'il n'est pas possible de l'éviter, il faut apprendre les bons gestes de tri, c'est l'une des missions de la direction de la jeunesse et de la direction de la démocratie locale et participative (GUP).

Chaque année, les jeunes qui fréquentent les structures de la direction de la jeunesse sont sensibilisés au tri sélectif afin de faire diminuer le nombre de déchets sur les quartiers et permettre aux usagers de transmettre ces valeurs.



12

15

Politique publique : propreté urbaine

Public visé : jeunes fréquentant les structures de la direction de la jeunesse, les familles fréquentant les structures des Maisons pour tous et habitant de la ville du Blanc Mesnil.

Direction/service : jeunesse, démocratie locale et participative, GUP, sport

Partenaires extérieurs : magasin Leclerc, EPT Paris Terres d'Envol



18 sacs collectés

Améliorer l'accessibilité pour tous en ville et dans les services publics

Animer et développer des synergies locales pour l'inclusion des personnes handicapées, en partenariat avec les acteurs représentatifs, favoriser la mobilité de chacun grâce à des travaux d'amélioration de la voirie communale sont autant d'actions fortes conduites par la commune.

Les actions marquantes réalisées en 2020

Créations et mise aux normes réalisées en 2020 concernant l'accès des personnes à mobilité réduite sur les voiries communales :

- accès / desserte de la maison des arts martiaux (création de la jonction bâtiment - espaces publics aux normes PMR),
- voirie de desserte du nouveau groupe scolaire Chevalier de Saint-George,
- mise au norme du carrefour Jacques Demolin/ Romain Rolland,
- voirie d'accès rue Charles de Gaulle (Cogedim),
- pose de 26 potelets PMR* rues Léo Delibes et Pierre et Marie Curie, avenues Charles Floquet et Lénine, rond-point Pablo Neruda, angle Pasteur/Berlioz,
- pose de panneaux pour compléter le dispositif de stationnement rue Alexandre Dumas,
- rénovation du stationnement PMR parking Mathilde Émilie,
- création de places PMR rue de la molette, rue Général Giraud, rue des coccinelles,
- abaissement des bordures de trottoir rue Pierre et Marie Curie/angle Espérance,
- remise en peinture des places de parking + place PMR parking marché couvert rue Romain Rolland,
- remise en peinture des places de parking + place PMR parking Hôtel de Ville.

Aménagements réalisés en 2020 concernant l'accès des personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public :

- marché Casanova : aménagement de sanitaires accessibles PMR,
- élémentaire Ferry : réalisation d'une rampe pour accès aux sanitaires,
- maternelle Langevin : réalisation d'une rampe d'accès à l'école et au restaurant,
- maternelle Éluard : réalisation d'un cheminement pour l'accessibilité PMR à l'école,
- Hôtel de Ville : réalisation d'une rampe d'accès à la salle Roucaute, mise en place de bande de vigilance escalier salle des réceptions et J. Mirgon, installation de 8 hygiaphones directionnels,
- maison de quartier Jaurès : mise aux normes PMR de l'ascenseur.



* Potelets PMR : ils doivent mesurer au moins 1.20 m de hauteur et avoir le sommet du potelet haute visibilité peint en blanc sur plus de 10 cm, pour offrir un contraste maximum avec le tube du potelet, peint en noir.

Malgré la crise sanitaire, la ville du Blanc-Mesnil a poursuivi ses efforts en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap avec :

- L'accueil de **120 enfants** en situation de handicap du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2020, pouvant nécessiter un accompagnement particulier (individuel ou collectif).
- Le renforcement de l'organisation pour un accueil de qualité avec les recrutements :
 - d'animateurs (vacataires ou CDD) pendant les vacances pour l'accompagnement individuel ou collectif des enfants en situation de handicap complexe,
 - d'une psychomotricienne pendant la période estivale.
- L'adaptation d'un centre de loisirs maternel et élémentaire accessible et adaptable dans le sud de la ville au 1^{er} juillet 2020, ayant nécessité **31 200 €** de travaux :
 - des travaux de sécurisation,
 - pose de clôtures, d'un portail double et d'un portillon,
 - pose de détecteurs d'ouverture de sortie de secours,
 - des travaux d'accessibilité,
 - aménagement cheminement PMR,
 - changement d'une porte et mise aux normes PMR.
- L'augmentation de la capacité de logements accessibles PMR sur la ville avec **106 nouveaux logements, dont 27 au Nord, 50 au Centre et 29 au Sud.**
- L'accessibilité des équipements sportifs, notamment pour :
 - les enfants de l'Institut Médico-éducatif Jean-Marc Itard et du centre médico-psychologique Ambroise Croizat à la piscine du Parc,
 - les seniors avec des activités adaptées, notamment à l'extérieur,
 - les personnes incluses dans le dispositif *Blanc-Mesnil se bouge*.
- Le développement de l'accompagnement des patients diabétiques dans leur parcours de soins, en présentiel ou au téléphone pour mieux vivre le diabète avec le contexte sanitaire.

Organisation de la séance plénière de la Commission communale pour l'accessibilité le 11 décembre 2020.

La Ville a accompagné les Blanc-Mesnilois pour l'ouverture de droits (RQTH, AAH, ...), notamment auprès de 161 personnes qui ont bénéficié de l'ouverture de droits de santé dans le cadre de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).



3

10

Politique publique : mise en accessibilité

Public visé : habitant du Blanc-Mesnil

Direction/service : voirie, santé, scolaire et petite enfance



Dispositif d'accessibilité pour les administrés sourds ou malentendants (Accéo) ACTION NOUVELLE

Depuis septembre 2020, une douzaine de services sont équipés d'un dispositif dédié pour améliorer l'accueil physique ou téléphonique des administrés sourds ou malentendants. Ce dispositif permet, via une plateforme internet, de solliciter un interprète et d'obtenir de façon immédiate une traduction en langue des signes, en traduction instantanée de la parole ou encore en langue parlée complétée. Ce service, gratuit, est accessible depuis chez soi, sur un ordinateur muni d'une webcam ou sur un téléphone portable, via une application mobile. Lorsque la personne se rend physiquement en mairie, il lui suffit de signaler sa situation de handicap auditif à l'accueil pour disposer de ce nouveau service d'accompagnement innovant.



3

Public visé : personnes avec un handicap auditif

**Direction : direction relations citoyens
et direction informatique et réseaux**

Partenaire extérieur : Accéo



Ouverture d'une nouvelle crèche à proximité du parc urbain

ACTION NOUVELLE

Une nouvelle crèche de 41 berceaux *Les P'tits Loups* à deux pas du parc urbain accueille depuis le 9 novembre 2020, dans un espace de 441 m² les petits blanc-mesnilois de 3 mois à 3 ans.

L'ouverture de cet établissement d'accueil de jeunes enfants vient renforcer l'offre d'accueil de la collectivité. Toutes les mesures ont été pensées et prises pour faciliter l'accessibilité aux adultes et enfants en situation de handicap.

Ce projet porté par la direction de la petite enfance en étroite collaboration avec la direction des services techniques a nécessité un travail de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le service départemental de la Protection Maternelle et Infantile.



41 enfants
à gés de 3 mois à 3 ans
ont intégré la nouvelle
crèche en 2020



3

Politiques publiques : éducatives, culturelles et sportives

Public visé : enfants de l'âge de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle

Direction : direction de la petite enfance

Partenaires extérieurs : Caisse d'Allocations Familiales et Département



Rendre la santé accessible à tous et pour tous en ville et dans les services publics

Poursuite du développement du programme d'éducation thérapeutique du patient diabétique

Le diabète reste la première affection de longue durée sur la ville. Les centres de santé municipaux ont continué leur travail sur l'éducation thérapeutique permettant d'autonomiser le patient diabétique en lui transmettant des connaissances et des compétences afin d'améliorer sa qualité de vie et cela malgré la COVID-19.

Fort de leur partenariat avec l'Association Française des Diabétiques d'Île-de-France et le Réseau Régional Diabète, les Centres Municipaux de Santé ont adapté tout au long de l'année la forme du programme d'éducation thérapeutique du patient diabétique de type 2, conformément aux recommandations sanitaires évolutives, ceci pour assurer une continuité dans le parcours de soin des patients blanc-mesnilois.

Par les CMS, la Ville et ses partenaires, ont poursuivi également le développement du programme d'éducation thérapeutique du patient, ceci pour proposer une réponse toujours plus pertinente et personnalisée au diabète. Pour cela, des séances individuelles sur la « vie affective et le diabète » et un atelier sur l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires du panier à l'assiette (« manger équilibré : en pratique) ont été mis en place au second semestre 2020.

 **3** Politique publique : santé
Public visé : patients diabétiques blanc-mesnilois
Direction/Service : santé
Partenaires extérieurs : ARS, AFD, R2D

Poursuite des Vaccinations publiques et gratuites

Les Centres Municipaux de Santé ont maintenu les séances de vaccination gratuites et publiques. En lien avec les recommandations sanitaires, l'accès aux séances se réalisait sur rendez-vous en respectant les mesures barrières. Une inscription dématérialisée est possible sur le site internet de la Ville et via Doctolib, ceci pour limiter les contacts.

 **3** **10** Politique publique : santé
Public visé : tout public
Direction/Service : santé
Partenaires extérieurs : Conseil départemental, maisons de quartier



1 patient expert
dans le programme

61 patients
ayant participé à au moins
une séance ETP en 2020

17 patients
atteints de diabète
accompagné à distance
pendant le confinement (en
partenariat avec l'Association
Française des Diabétiques
d'Île-de-France).



18 séances



230 personnes
vaccinées

121 personnes
informées

Éducation nutritionnelle de proximité (ateliers diététiques collectifs)

← ACTION NOUVELLE

Fort du succès de la campagne de prévention nutritionnelle itinérante avec le *P'tit Resto Santé* en 2019, des ateliers diététiques collectifs de proximité ont été mis en place dans les 3 maisons de quartier en 2020.

Ces ateliers, organisés en groupes restreints, ont permis de poursuivre l'accompagnement des habitants pour l'adoption de bonnes habitudes alimentaires (savoir manger équilibré, connaître les aliments et leurs apports en calorie, connaître les familles des aliments, ...). Initiés avant le confinement, ils se sont poursuivis pendant la période estivale dans la limite des recommandations sanitaires.



3

Politique publique : santé et action sociale

Public visé : tout public dont celui des QPV

Direction/Service : santé

Partenaires extérieurs : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



15 ateliers
animés



3 maisons
de quartier concernées



97 participants
au total

Lutte contre les dépôts sauvages, mise en fourrière des épaves et lutte contre les nuisances sonores

Un dépôt sauvage est un site ponctuel, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Il peut s'agir de déchets dangereux, ménagers, verts ou inertes ou d'une épave de véhicule (véhicule hors d'usage privé de tous éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, irréparable et dont le propriétaire est inconnu).

Il peut avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, il a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

L'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L541-3 du code de l'environnement, attribue au maire le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. La police municipale intervient dans le cadre de ce corpus juridique.

Ainsi, ce sont **37 interventions de la police municipale** pour faire cesser les dépôts sauvages qui ont eu lieu en 2020.

En parallèle, ce sont **624 véhicules ventouses** qui ont été enlevés du domaine public routier, réduisant ainsi l'encombrement des voies de circulation.

L'article L2212-2 du code des collectivités territoriales confie également au maire « le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les

rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique ».

Dans ce cadre légal, la police municipale est intervenue à **764 reprises pour faire cesser des nuisances sonores**. Cette hausse exponentielle est due au confinement lié à la COVID-19 aux mois de mars, avril et novembre 2020.

Lors des deux confinements liés à la COVID-19, la police municipale fonctionnait 24h/24h avec comme principales missions :

- assistance aux personnes ;
- respect des règles sanitaires ;
- lutte contre les nuisances.

De plus, une cellule de crise a été créée au CSU du 17 mars au 10 mai 2020, salle de commandement pendant la durée dudit confinement. Ainsi, **15392 appels téléphoniques ont été reçus** pour des demandes d'intervention ou d'informations.



Politique publique : sécurité urbaine
Public visé : tout public
Direction : direction de la police municipale
Partenaire extérieur : Police nationale



624 véhicules ventouses enlevées



37 interventions pour les dépôts sauvages



764 interventions pour nuisances sonores



764 appels téléphoniques pour intervention ou information

Lutte contre les marchands de sommeil : le permis de louer

Le contexte sanitaire, et plus particulièrement les différentes mesures de confinement ont permis une plus grande prise de conscience de l'importance de la qualité de l'habitat comme déterminant de la santé des habitants en milieu urbain. C'est une préoccupation grandissante notamment dans le cadre des politiques publiques locales mises en place ces dernières années. Dans cette orientation, l'ordonnance du 16 septembre 2020 permet d'opérer une harmonisation des procédures de mise en sécurité (anciennement « péril ») et d'insalubrité.

Le travail de lutte contre l'habitat illicite et insalubre de la direction de l'habitat privé est mené en coopération avec les services internes de la Mairie (urbanisme, commerce) mais également avec des services externes, principalement des services déconcentrés de l'État (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, ministère de la Santé, les services fiscaux etc.) permettant de prendre des sanctions efficaces à l'encontre de propriétaires mis en cause.

En effet, la saisie provisoire de plusieurs pavillons litigieux sur le territoire communal a pu être prononcée par la 15^e chambre du Tribunal de Grande Instance de Bobigny ainsi que la condamnation de plusieurs propriétaires.

Parallèlement, la direction de l'habitat par le biais de son service communal d'hygiène et de santé (SCHS) effectue des missions de contrôle des commerces alimentaires, de sécurité sanitaire, de saisie notamment de tabac en étroite collaboration avec les douanes.

Dans le cadre de la lutte pour la préservation d'un espace habitable sain, le SCHS effectue des contrôles d'hygiène des parcelles à l'abandon et des travaux d'office en cas de manquement de la part du propriétaire (terrain en friche), luttant ainsi contre les nuisances olfactives ainsi que divers risques environnementaux, sanitaires et technologiques.

En complément de l'action coercitive du SCHS, le permis de louer est un outil complémentaire préventif. Cet outil a vocation à repérer et vérifier la qualité des logements loués sur le territoire, permettant ainsi de lutter efficacement contre la production de logement indignes, notamment dans le tissu pavillonnaire, avant toute mise en location. Selon la localisation du bien sur le territoire, deux régimes du Permis de Louer s'imposent :

- la déclaration de mise en location (DML, elle concerne tout le territoire hors APML) où le **propriétaire a jusqu'à 15 jours après signature du bail pour déclarer à la mairie** la mise en location de son logement ;

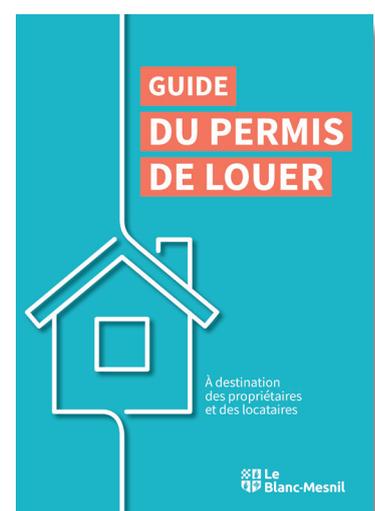
- l'autorisation préalable de mise en location (APML, elle concerne 4 zones du territoire) : le **propriétaire ne peut pas mettre à disposition son bien avant dépôt d'un dossier de demande à la mairie et d'une visite de contrôle du logement par les agents de la direction de l'Habitat Privé**. Un arrêté municipal d'autorisation ou de refus de mise en location lui est alors délivré.

En 2020, 4 procès-verbaux en manquement du dispositif du permis de louer ont été dressés.

En 2020, la direction de l'habitat privé a continué sa mission de vérification des cessions de biens immobiliers dans le cadre d'un contrôle en amont des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).



Politique publique : habitat privé
Public visé : occupants de logement indigne et insalubres
Direction : direction de l'habitat privé
Partenaires extérieurs : Parquet, Police, Préfecture et ARS



Résumé des chiffres de l'année 2020



17 rapports
ayant entraînés la prise de
14 arrêtés
préfectoraux
(dont 3 d'urgence)



32 dossiers
transmis au Procureur



5 dossiers
de contentieux pénaux



90 mises en demeure
dans le cadre de procédure
en hygiène de l'habitat



1 dossier
sur des situations de
Diogène* ayant fait l'objet de
réalisation de travaux d'office



6 visites d'ERP
ayant donné lieu à
1 courrier de mise
en demeure
et **5 arrêtés municipaux**



19 courriers
pour infractions mineures
en matière d'hygiène
de l'habitat dans le
cadre des ventes



DML
132 dossiers
reçus et traités



APML
71 dossiers traités



392 personnes
ont été reçues en
permanence

3 refus
dont 1 accompagné
d'un arrêté préfectoral
d'insalubrité irrémédiable,
1 division illicite de pavillon
et **1 demande** de création
d'ouvrant

68 arrêtés
municipaux
dont **24 autorisations**
de mise en location,
29 autorisations de mise
en location assortis
de prescription et
5 refus de mise en location.

** Syndrome de Diogène : trouble du comportement associant une négligence extrême de l'hygiène corporelle et domestique ainsi qu'une sylogomanie (accumulation d'objets hétéroclites) qui conduisent à des conditions de vie insalubres*

Médiation sociale au cœur des quartiers



3 sorties

81 jeunes
encadrés par les
médiateurs sociaux

« Quartier d'été » : Summer school

Le summer school a été proposé aux collégiens des quartiers nord et sud. Il s'agissait de cours de remise à niveau pour éviter le décrochage scolaire. Cela a été réalisé en partenariat avec les associations *Les abeilles Laborieuses* et *Le fond du cœur* sur la période de juillet et août 2020.

À l'issue des stages, l'initiative des collégiens a été récompensée par une sortie ludique en lien avec une thématique évoquée lors des cours (la chevalerie : le roi Arthur, les chevaliers, ...)

Ainsi les jeunes se sont rendus au parc d'activité « SHERWOODPARC ». Il y a eu 3 sorties soit 81 jeunes encadrés par les médiateurs sociaux.



Politique publique : cohésion sociale

Public visé : habitants des QPV

Direction/service : service de la tranquillité publique

Partenaires extérieurs : État, associations

Atelier de sensibilisation à la sécurité routière

En partenariat avec la police municipale, des ateliers autour de la prévention routière ont été mis en place. Il s'agit de temps d'échanges entre le chef de la police municipale (PM) et les familles adhérentes de la Maison de quartier Jean Jaurès.

Ces ateliers se déroulent les mercredis après-midi, dans la salle du 8 Mars sur la Maison de quartier J. Jaurès et ont démarré en octobre 2020. Le but est de sensibiliser parents et enfants autour de la sécurité routière et des comportements à adopter lorsqu'on est piéton ou véhiculé, en partant d'exemples concrets de la vie quotidienne : traverser la route pour aller à l'école, mettre sa ceinture en voiture, se déplacer à vélo en ville, etc. Ces échanges permettent de mettre en avant la parole des enfants, de les éveiller à la citoyenneté et au civisme et de prendre conscience des risques liés à la circulation. Les séances commencent par une discussion sur ce que les enfants ont vu ou vécu la semaine précédent l'atelier et d'un débat sur une thématique en rapport avec ces expériences. Le discours adapté aux enfants par le chef de la PM s'appuie également sur des panneaux explicatifs simples et clairs. Ces interventions conviviales se terminent par un jeu de questions-réponses et de quiz qui permettent de résumer les notions évoquées, le tout suivi d'un goûter dans le respect des mesures barrières. Des diplômes sont remis aux enfants à la fin de ce cycle de rencontres pour attester leurs acquis et les récompenser de leur assiduité.



12 enfants
et 6 adultes
ont participé aux ateliers



Politique publique : cohésion sociale

Public visé : habitants des QPV

Direction/service : maison de quartier Jean Jaurès, prévention routière

Démocratie participative

Depuis 2016, la direction démocratie locale et participative s'attache à dynamiser les instances de démocratie participative de la Ville. Ainsi, les conseils de quartier se réunissent régulièrement pour échanger et faire des propositions sur les enjeux qu'ils perçoivent pour la ville.

L'objectif est de permettre une meilleure appropriation des actions de la municipalité par les habitants et de leur donner un véritable pouvoir d'agir sur leur quotidien, leur cadre de vie.

Les objectifs :

- Permettre la transparence et la lisibilité de l'action publique ;
- Répondre aux interrogations et demandes d'information des habitants et de les accompagner dans leurs projets visant à améliorer leur cadre de vie.

Mise en place des conseils de quartier

En septembre 2020, 4 conseils de quartier ont été installés. À cet effet, seul le conseil de quartier centre a été installé en présentiel. Pour les 3 autres (2 au Nord et 1 au Sud), des échanges en format distanciel ont été organisés avec les Élus et les membres sur différents sujets tels que le cadre de vie, la sécurité, les mesures adoptées par la Ville pour lutter contre la pandémie...



Politique publique : cohésion sociale

Public visé : tous les habitants

Direction/service : direction de la démocratie locale et participative



Jardins Blanc-Mesnilois

Un jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur le quartier, convivial, qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. La ville met ainsi à disposition des habitants 90 parcelles. Cette initiative permet de faire la promotion de l'auto-production et de l'agriculture biologique.

• Une gestion écologique

Un jardin partagé privilégie une gestion écologique du site (en évitant autant que possible les produits phytosanitaires, les pesticides et les engrais chimiques, les gaspillages en eau, en développant le compostage de proximité, en plantant des essences adaptées au sol et au climat, ...).

• Le respect de l'environnement

Un jardin partagé est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances sur ce milieu.

Actions 2020 menées :

- élection des délégués des jardins,
- évaluation de la consommation d'eau pour chaque parcelle.



Politique publique : cohésion sociale

Public visé : habitants des QPV sud

Direction/service : direction démocratie locale et participative, mission GUP

Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol

Aménagement, développement du territoire

Les outils de gestion de l'évolution urbaine *page 38*

Autres documents de planification urbaine *page 40*

**Études urbaines :
les lancements sur 2 secteurs de la ville** *page 41*

Transport *page 42*

Équipements publics : actions marquantes 2020 *page 43*

**Le développement du réseau de chantier :
la géothermie** *page 45*

L'éco-conception de l'espace public *page 46*

L'éco-conception des espaces paysagers *page 47*

Assurer la sécurité de tous les habitants *page 48*



La stratégie poursuivie par la ville du Blanc-Mesnil sur la création d'une ville durable suppose de donner une place importante au végétal car il permet de lutter contre le réchauffement climatique, filtrer les eaux de pluies, fixer les polluants, réduire les gaz à effet de serre. Il a aussi un impact positif sur la santé humaine, plus globalement sur l'ensemble du vivant, et invite aux modes de déplacements actifs.

Ce développement suppose la mise en place d'une stratégie inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU) mais également dans les outils de l'établissement public Paris Terres d'Envol, par sa prise en compte dans les grands projets urbains en anticipant sur l'offre en espaces publics, mais aussi dans les quartiers, avec une volonté forte pour relier les parcs entre eux et permettre aux habitant-es de s'investir : jardins partagés, plantations d'arbres... Cela passe par la création et réhabilitation de parcs, par l'élaboration de liaisons vertes, mais aussi par la prise en compte du végétal dans les aménagements de voirie afin de ne pas créer de ruptures mais des continuités vertes. Cette dimension est également intégrer aux bâtiments publics que construit la ville.



Les outils de gestion de l'évolution urbaine

Le plan local d'urbanisme

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Blanc-Mesnil s'organise autour de 4 axes majeurs :

- améliorer le cadre de vie des Blanc-Mesnilois,
- rééquilibrer et revaloriser l'habitat,
- promouvoir le développement durable,
- créer les conditions d'une attractivité nouvelle.

Ainsi le PLU se décompose en quatre parties suivantes :

1 / Préserver et valoriser la trame verte

Le PLU s'articule en effet autour d'une trame verte, allant du Nord au Sud du territoire communal, en empruntant l'un des plus grands parcs urbains de la petite couronne, le parc Jacques Duclos.

- l'ouverture du parc urbain sur la ville (emplacement réservé autour de la gare - projet des « Jardins des Orfèvres » avec la création d'un mail vert),
- l'extension du parc urbain avec la création d'un véritable « arc vert » à l'échelle de la ville qui permettra de rapprocher les espaces verts des habitants,
- une mise en valeur des espaces publics plantés,
- le développement et le maintien des voiries arborées,
- renforcer les continuités écologiques de grande échelle entre le parc départemental de la Courneuve, le parc départemental du Sausset et le Parc de la Poudrerie à Sevran dont Blanc-Mesnil est à la jonction. Cela se traduit par une végétalisation des espaces publics et la création des nouveaux espaces verts,
- la réalisation d'un aménagement paysager du mail Jacques Decour.



2 / Intégrer et préserver la trame bleue

- L'aménagement et la revalorisation des bassins et des berges des rûs existants,
- le développement de nouveaux milieux aquatiques au cœur des nouveaux projets d'aménagement et de construction,
- la création de nouvelles liaisons permettant de relier les quartiers entre eux et intégrant des aménagements paysagers,
- le développement de techniques alternatives de récupération des eaux pluviales.

Le Blanc-Mesnil est également une des rares villes de la région parisienne à produire sa propre eau potable. Pour maintenir la qualité de ses eaux, la commune a pour ambition de poursuivre les efforts de réduction de l'utilisation des pesticides, et de sensibiliser et encourager ses habitants aux économies d'eau.

3 / Développer les pratiques de mobilité durable

- Implanter les nouveaux logements et favoriser le développement de l'emploi en priorité dans les secteurs les mieux desservis par le réseau de transport en commun,
- améliorer le réseau de bus existant pour faciliter les liaisons entre les quartiers, les pôles d'activités et les quartiers résidentiels,
- développer le système de navettes gratuites à travers la ville,
- anticiper l'arrivée des nouvelles gares et lignes du Grand Paris afin d'assurer une intégration optimale de ces nouvelles dessertes au réseau de transport actuel,
- renforcer le réseau cyclable déjà présent sur certains grands axes de la commune en améliorant les liaisons entre les quartiers et vers les pôles de centralité,

- faciliter la complémentarité entre les différents modes de transport en favorisant les pratiques intermodales. Pour faciliter cette complémentarité, des pôles d'échanges multimodaux seront développés et les espaces publics aménagés en conséquence,
- organiser un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.

4 / Promouvoir les pratiques de développement durable

Cette volonté, qui s'inscrit dans la continuité des objectifs définis dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune, se traduit par :

- la mise en œuvre de formes urbaines générant moins de déplacements, plus économes en linéaires de réseaux et en matériaux de construction (labélisation des constructions par les promoteurs et demande de subventions pour les équipements de la ville),
- l'intégration dans les opérations de construction des exigences environnementales et des performances énergétiques, notamment avec le recours aux énergies renouvelables (en particulier, les panneaux solaires et la géothermie),
- une gestion durable des eaux de ruissellement en privilégiant leur rétention et en instaurant un pourcentage minimum de surfaces perméables dans les futures opérations d'aménagement,
- le développement d'une offre de transports alternative à la voiture,
- création de nouveaux espaces verts dans le cadre des projets de renouvellement urbain, et notamment l'extension et l'ouverture du parc urbain sur la ville.



Autres documents de planification urbaine

L'élaboration de documents de planification urbaine relève de la compétence des collectivités supra-communales, néanmoins ces documents ont des impacts sur les habitants du Blanc-Mesnil et la Ville participe en tant que personne publique associée à leur élaboration. En 2020, plusieurs documents importants sur le plan du développement durable ont connu des avancées.



21 fiches actions
déclinées autour de
4 axes thématiques



se déplacer
habiter
consommer
préserver la planète

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 7 décembre 2020. Lorsque le document aura été élaboré, il viendra remplacer le PLU actuellement en vigueur sur la Ville et sur l'ensemble des villes de l'EPT Paris Terres d'Envol. L'ensemble du document est construit autour d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Les règles qui seront définies devront appliquer les orientations nationales en matière d'urbanisme durable comme par exemple le principe de limitation de l'artificialisation des sols.

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Ce document a pour objectif d'encadrer la présence de la publicité et l'apparence des enseignes de commerces sur le territoire de l'EPT Paris Terres d'Envol. Il aura des conséquences importantes en matière de préservation des paysages remarquables du territoire et de mise en valeur des périmètres à proximité des monuments historiques du territoire. Il est actuellement en cours d'élaboration.

Le plan climat énergie territorial (PCAET)

Ce document stratégique définit un état des lieux ainsi que des objectifs et un programme d'actions concret pour atténuer et adapter le territoire au changement climatique à horizon 2050. Tous les domaines ayant un impact sur l'environnement sont concernés : la mobilité, l'énergie, l'aménagement, l'habitat, le patrimoine, la gestion des déchets, l'assainissement, la gestion des espaces naturels ou encore la biodiversité et l'agriculture urbaine. Le plan d'actions de Paris Terres d'Envol compte 21 fiches action déclinées autour de 4 axes thématiques : se déplacer, habiter, consommer, préserver la planète ; chacun correspondant à des problématiques spécifiques de notre territoire. Le PCAET a fait l'objet d'une consultation publique durant l'été 2020.



Politique publique : aménagement et développement du territoire

Public visé : habitants du Blanc-Mesnil

Direction/service : direction de l'aménagement et direction de l'environnement

Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol

Études urbaines : les lancements sur 2 secteurs de la ville

L'année 2020 a marqué le début de deux études urbaines portant sur l'évolution de deux quartiers de la ville.

Le quartier de la molette

L'étude urbaine a pour vocation de préfigurer le futur quartier et de déterminer les modalités de réalisation du projet. Le projet vise à changer le visage de ce quartier qui accueille la plus ancienne zone industrielle du territoire. L'évolution sera structurée par trois grands projets :

- la création d'un campus d'enseignement trilingue privé dans un écrin de verdure,
- la création d'un quartier résidentiel comprenant une rue commerçante sur le site des tubes de Montreuil en préservant la halle historique de cette usine,
- la création d'un nouveau parc urbain autour de la Molette à l'échéance du projet.

Le projet porte un grand intérêt au développement de la végétation, de la présence de l'eau et des continuités écologiques.

L'étude doit être achevée durant l'année 2021.



Le quartier du centre ville

L'étude urbaine a pour vocation à définir un projet de redynamisation du quartier du centre ville tant sur le plan urbain que commercial. Le projet s'appuiera sur l'évolution d'îlot pour recomposer un linéaire commercial diversifié et de qualité. Les espaces publics de l'avenue Pierre et Marie Curie et de la place Duquenne seront remodelés pour laisser une plus grande place aux piétons et à la végétation afin de rendre plus attractif le quartier. L'avenue Henri Barbusse sera élargie à l'occasion de la mise en œuvre du projet.

L'étude doit être achevée durant l'année 2021.



11

Politique publique : aménagement et développement du territoire

Public visé : habitants de la ville

Direction : direction de l'aménagement

Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol



Transports

Gares des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express

Le cadre du projet de métro du Grand Paris Express, le Blanc-Mesnil accueillera deux gares à l'horizon 2024-2025. Les chantiers pour réaliser cette infrastructure de transport sont actuellement en cours et concernent de nombreux quartiers de la ville.

La gare « Blanc-Mesnil » de la ligne 16 s'implantera le long de l'avenue de la Division Leclerc. Elle sera mise en service à l'automne 2024. La ligne 16 permettra de relier le futur pôle majeur de transport de Saint-Denis Pleyel à la gare de Noisy Champs selon une logique de rocade.

La gare « Le Bourget Aéroport » de la ligne 17 s'implantera le long de l'avenue du Huit Mai 1945. Elle sera mise en service fin 2024. La ligne 17 permettra de relier le futur pôle majeur de transport de Saint-Denis Pleyel à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle.

.....

  **9** **11** **Politique publique : transports**
Public visé : habitants de la ville
Direction/service : direction de l'aménagement, services techniques
Partenaire extérieur : SGP



18 000 voyages*
 prévus chaque jour sur la ligne 16

*Source site internet SGP



Études de pôle Gares des lignes 16 et 17

Dans le cadre de la création de gares du réseau du Grand Paris Express sur le territoire du Blanc-Mesnil, des études sont menées pour définir l'aménagement des espaces publics autour des futures gares.

Ces travaux auront pour objectif de permettre une utilisation optimale de la gare en produisant des espaces publics accueillant pour l'ensemble des modes de déplacement et en assurant les conditions favorables à la fréquentation de la gare (sécurité, lisibilité de l'espace, qualité des espaces, accueil de fonctions support, etc). Ils porteront une attention particulière sur la végétalisation des espaces publics.

Le réaménagement des espaces publics devra avoir eu lieu avant la mise en service des gares (2024).

.....

  **11** **Politiques publiques :**
aménagement et développement du territoire
Public visé : habitants de la ville
Direction/service : direction de l'aménagement, services techniques
Partenaires extérieurs : SGP, IDFM et CD93



55 000 voyages*
 prévus chaque jour sur la ligne 17



Équipements publics : actions marquantes 2020

Ouverture du groupe scolaire « Chevalier de Saint-George »

Le groupe scolaire a accueilli ses premiers élèves à la rentrée de janvier 2021. Pour rappel le groupe scolaire est composé de 23 classes maternelles et élémentaires (580 élèves). **Le bâtiment présente des performances environnementales exemplaires basé sur le référentiel QEB Millésime 2015 de 14 cibles et l'efficacité énergétique est un niveau E3C1 du label E+C-.** L'ossature bois permet de n'utiliser le béton que pour le parking et les fondations.

Le projet éducatif du groupe scolaire est orienté vers l'excellence musicale et les élèves pourront apprendre à jouer d'un instrument de musique dès leur plus jeune âge.



4

Politiques publiques : éducatives, culturelles et sportives

Public visé : enfants blanc-mesnilois

Direction/service : services techniques et direction des affaires scolaires

Partenaire extérieur : Éducation Nationale



23 classes
maternelles et élémentaires



580 élèves
maternelles et élémentaires



Groupe scolaire J.-B. Clément / P. Langevin : travaux en cours

ACTION NOUVELLE

Le projet consiste en la construction d'un nouveau groupe scolaire de 31 classes avec un service de restauration destiné à l'accueil de 700 à 800 enfants, un gymnase de 1 853 m² et deux centres de loisirs de 1 039 m² ainsi qu'un parking de 60 places .



31 classes

700 à 800 élèves
seront accueillis.

Les objectifs de la ville pour ce nouveau groupe scolaire sont notamment :

- l'intégration du bâtiment dans son environnement grâce à une architecture « institutionnelle et traditionnelle »,
- tendre vers la performance énergétique.

En effet, la ville souhaite aller au-delà de la contrainte de la réglementation thermique 2012 (RT 2012) en terme énergétique. La RT 2012 impose déjà une exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti définie par le coefficient « Bbiomax » (besoins bioclimatiques du bâti). Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre. Le projet s'inscrit dans une double approche environnementale. Démarche environnementale (sans certification) selon les référentiels : NF HQE bâtiment tertiaire pour le groupe scolaire NF HQE équipements sportifs pour le gymnase et ses annexes. Une performance énergétique minimum RT 2012-20% est visée. C'est une volonté affirmée d'éco gestion pour ce nouveau groupe scolaire.

Le projet privilégie le confort visuel et lumineux en étant pourvu de nombreuses ouvertures et d'une morphologie particulière organisée autour des cours de récréation permettant des vues variées, des points de fuite multiples et des apports thermiques et lumineux importants. L'aptitude passive du bâtiment à conserver les calories est combinée à des systèmes performants.

De plus, la ville a fixé des objectifs très performants en ce qui concerne l'impact du chantier.

La volonté d'intégration de l'équipement dans son environnement est traduite non seulement par la qualité architecturale mais également par la création d'un grand square face à l'entrée principale du bâtiment.

La livraison de l'école est prévue pour 2022.



4

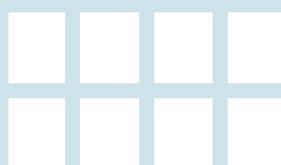
11

Politiques publiques : éducatives, culturelles et sportives

Public visé : enfants blanc-mesnilois

Direction/service : services techniques et direction
des affaires scolaires

Partenaire extérieur : Éducation Nationale





Ouverture de la Maison des Arts Martiaux

Dotée de 2 espaces de 800 m² de tatamis chacun et d'une tribune d'une capacité 300 personnes, cet établissement d'envergure nationale pourra accueillir nos athlètes dans des conditions optimales d'entraînement et de compétition. Il sera site d'entraînement pour les J.O. de 2024.

En effet, il comprendra une salle de contrôle anti-dopage, une salle vidéo, une infirmerie, une salle de réathlétisation / musculation, un sauna, un espace convivial (bar, réserves, etc.), un espace stockage et un espace pour le personnel. L'équipement a été livré en 2020.

Ce sera le plus grand dojo d'Île-de-France. Le bâtiment présente des performances environnementales exemplaires. Il s'agit d'un bâtiment passif (besoin de chauffage < 15 KWh/m² an) et HQE :

- **ouverture au Sud** pour bénéficier des apports gratuits du soleil pour le chauffage (situation hivernale) ;
- **protections solaires** fixes par débordement des toitures au Sud pour se protéger des surchauffes (situation estivale) ;
- **triples vitrages** au Nord pour favoriser la pénétration de la lumière tout en limitant les déperditions ;
- **puits de lumière** en toiture pour bénéficier de lumière zénithale ;
- **isolation par l'extérieure** avec un travail précis sur la gestion des ponts thermiques ;
- **ventilation naturelle** avec points de pénétration bas et de stratification en toiture ;
- **structure à forte inertie** pour réguler le confort thermique intérieur.



3

Politiques publiques : politique éducatives, culturelles et sportives
Public visé : sportifs des associations blanc-mesniloises et élèves des établissements scolaires blanc-mesnilois
Direction/service : services techniques et direction des sports



Le développement du réseau de chaleur : la géothermie

La ville possède de longue date un important réseau de chaleur alimenté en partie par la géothermie. Il s'agit d'une source d'énergie durable qui fait l'objet d'un développement sur la ville. L'année 2020 a permis la réalisation de plusieurs raccordements :

- Mise en service en 2020 et livraison de chaleur pour les bâtiments communaux :
 - maison des arts martiaux,
 - groupe scolaire Chevalier de Saint-George,
 - théâtre et médiathèque,
 - crèche des P'tits loups.
- Raccordements :
 - lycées Aristide Briand, Mozart et Moulin,
 - le Domaine des Armoiries (180 logements).
- Finalisation travaux d'extension du réseau :
 - avenues Aristide Briand, de la Division Leclerc et Charles de Gaulle.
- Étude pour le développement du réseau

Bilan énergie (prévisionnel 2020) :

- ventes : 37 758 MWh.
- mix énergétique : 40 % géothermie, 50 % cogénération, 10 % chaufferie gaz.
- le réseau se déploie sur 7 605 ml au 31/12/2020 soit 605 ml de plus.



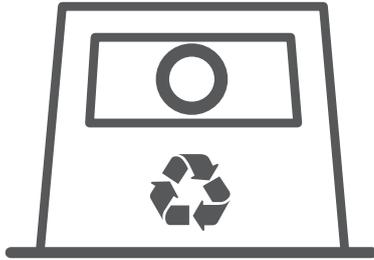
7

11

Politiques publiques : aménagement et développement du territoire
Public visé : habitants dont le logement est raccordé et usagers des équipements raccordés
Direction/service : direction de l'aménagement, services techniques
Partenaires extérieurs : BMES, EPT Paris Terres d'Envol



L'éco-conception de l'espace public



1 PAVE
réalisé en 2020
(rue des Coccinelles)

Implantation des points d'apports volontaires enterrés (PAVE)

L'apport volontaire est un mode de collecte dans lequel l'utilisateur ne dispose pas d'un contenant. Par voie de conséquence, la ville met à disposition un réseau de contenants. La collecte de ces points s'effectue avec un véhicule équipé d'une grue et d'un caisson, compacteur ou non. Les objectifs recherchés sont multiples. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la gestion et le recyclage des déchets, de réduire le volume de déchets « ordures ménagères » et d'augmenter les déchets recyclables et les bio déchets. Enfin, de par la centralisation autour d'un point de collecte, il s'agit également de réduire l'impact écologique dû au rejet de CO² émis par les véhicules de collecte.

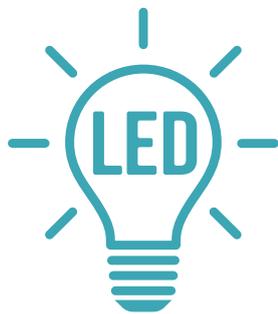


5

Politique(s) publique(s) : propreté urbaine

Direction/service : direction des espaces publics

Partenaire(s) extérieur(s) : entreprises prestataires



3163
points lumineux
posé en 2020 permettant de
réduire la consommation
énergétique de l'éclairage
public.

Un candélabre à LED
consomme 70 Wh contre
250 Wh pour les anciens
modèles.

Utilisation de LED

Au Blanc-Mesnil, dans un objectif de développement durable, la commune s'est engagée à améliorer l'efficacité de son parc d'éclairage public tout en réalisant des économies. L'ambition est de maîtriser la consommation énergétique.

Pour mémoire, en 2019, la Ville a conclu un marché de performance énergétique pour l'éclairage public avec une société. Elle investit ainsi, en 2020, 1 440 440 euros TTC pour renouveler le parc de candélabres en le modernisant avec le passage en diode électroluminescente (Led). La Ville va ainsi faire des économies substantielles et améliorer le cadre de vie des Blanc-Mesnilois. C'est un investissement productif. Les consommations devraient en effet être réduites de deux tiers, passant de 3513 à 1025 mégawatts par an. Le marché prévoit également la mise en lumière de bâtiments comme le théâtre, la médiathèque ou le pont Pierre Sémard.



7

9

12

Politique publique : gestion des espaces publics

Direction : direction des espaces publics

L'éco-conception des espaces paysagers

Favoriser les arbres en port libre

Le cycle de vie d'un arbre est identique en milieu naturel et en milieu urbain, toutefois, les contraintes spécifiques de la ville exigent un accompagnement attentif de chaque arbre. À l'âge adulte, l'arbre doit également être élagué régulièrement pour pouvoir cohabiter avec son environnement : dégagement des feux tricolores de circulation et signalétique routière, maintien d'une bonne distance entre l'arbre et les façades, relevage des branches basses pour la circulation routière et les piétons, suppression de bois mort et de branches dépérissantes.

L'arbre est un être vivant en interaction avec son environnement. En ville, les conditions de vie parfois inappropriées fragilisent l'arbre : sol non naturel (très minéralisé), forte réverbération qui augmente ses besoins en eau, diverses agressions (chocs de la circulation, déversements de substances polluantes au pied de l'arbre, stress hydrique, ...).

Afin de respecter les arbres, le Blanc-Mesnil a choisi de favoriser les arbres en port libre. Taille non traumatisante des arbres d'ornement, ayant pour principe l'élagage dans le respect du végétal.

Un arbre élagué en taille douce présente un port libre et équilibré, en adéquation avec la silhouette propre à son essence, ses lignes de forces apparentes sont mises en valeur.

Cette taille permet une préservation de la biodiversité.



15
Politique publique :
gestion des espaces paysagers
Direction : direction des espaces
publics

Réalisation du square des Coccinelles

Réaménagement de l'espace public situé au croisement des rues des Coccinelles et du Colonel Fabien en un square planté. L'espace mesure environ 700 m². Il offre au quartier une nouvelle aire de bien être se composant d'une nouvelle aire de jeux, 2 tables jeux d'échecs, une boîte à lire et s'accompagnent d'un patrimoine arboré et fleuri avec notamment 13 nouveaux arbres et de nombreux arbustes et vivaces. L'objectif est de créer un nouvel espace vert de qualité et d'en permettre l'utilisation par les riverains et autres habitants de la ville.



15

Politiques publiques : cadre de vie et services de proximité

Public visé : habitant et usagers du Blanc-Mesnil

Service : espaces verts



98 arbres
plantés en port libre en 2020
dont 13 dans le le square
des Coccinelles et 85 sur la voirie.



Assurer la sécurité de tous les habitants

Entre décembre 2019
et décembre 2020



- 7,14 %

Violences physiques



- 13,61 %

Vols d'accessoires
sur véhicule immatriculé



- 11,11 %

Cambriolages
de résidences
principales



- 13,61 %

Vols avec violence



- 17,49 %

Vols à la roulotte

Parce que la sécurité est la première des libertés et permet à chaque habitant de s'épanouir dans son environnement, la ville a fait le choix de renforcer le réseau de la vidéo protection en ajoutant 15 caméras en 2020 ce qui représente désormais 113 caméras sur le territoire.

En 2020, l'ensemble des groupes scolaires ont été dotés de boîtier d'alarme silencieuse utilisables en cas de mise en œuvre PPMS (plan particulier de mise en sureté des personnes) afin de renforcer la sécurité des élèves ainsi que du corps enseignants dans le cadre de la menace terroriste. Pour cela la ville a investi 291 000 euros.

Ces actions concrètes se traduisent dans les faits puisque l'État constate une forte baisse de la délinquance, le Blanc-Mesnil est la ville de Seine-Saint-Denis où la délinquance a le plus diminué pour la deuxième année consécutive.



16

Politique publique : aménagement urbain

Public visé : tous les habitants

Direction : direction de la police municipale

Partenaire extérieur : police nationale

Baisse des infractions entre 2014 et 2020



- 60 %

Cambriolages



- 67 %

Violences physiques



- 74 %

Vols

« 6000 interventions
de la police municipale
en 2020 »

Les moyens humains et techniques mis en place

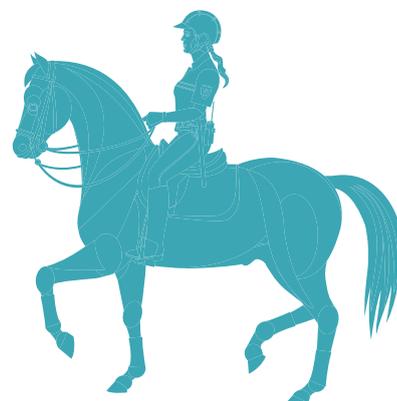


5 véhicules
de patrouille



8 opérateurs
vidéo

25 agents
de surveillance
de la voie publique ou agents
de stationnement,
dont 4 affectés à la brigade
équestre (équipée de
3 chevaux)



25 caméras-piétons



2 scooters



40 policiers
municipaux
dont une brigade canine
avec 1 maître-chien



20 VTT



4 gardiens
de l'hôtel de ville



113 caméras
de vidéoprotection
dont **15 caméras**
ajoutés en 2020



2 drones

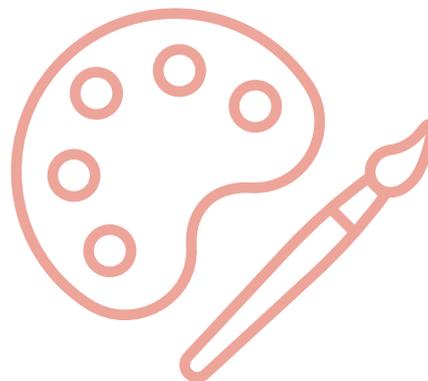


2 postes
de police municipale

Politiques éducatives, culturelles et sportives



- Accès à la culture et au sport dans les quartiers prioritaires et éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires** *page 52*
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives** *page 54*
- Approche pédagogique sur la réduction et la valorisation des déchets** *page 56*
- Favoriser l'éducation à la nutrition et éviter le gâchis alimentaire** *page 57*
- Les actions de communication auprès des écoles pour la découverte des plantes** *page 57*
- Le Programme de Réussite Éducatives (PRE)** *page 59*
- Favoriser l'apprentissage des matières fondamentales** *page 59*



L'éducation constitue par définition un enjeu local et les communes sont les acteurs majeurs de cette politique. Elle se déroule en premier lieu à l'échelle territoriale la plus connue : l'école.

Si l'année 2020 a été particulièrement perturbatrice pour l'éducation de tous nos enfants, la ville a redoublé d'effort pour faire de l'éducation une priorité absolue. Ainsi, durant la pandémie, la collectivité a accueilli les enfants des personnels dits « prioritaires » durant le temps scolaire et périscolaire. Le dispositif PRE (programme de réussite éducative) a été maintenu via un contact quotidien avec les familles des enfants inscrits dans le dispositif.

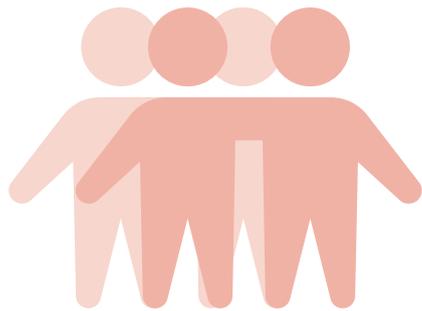
À l'issue du confinement, les politiques de soutien à la scolarité ont redoublé d'effort pour apporter les meilleures conditions d'apprentissage. C'est ainsi que Teach Mesnil a été créé durant les congés d'été pour permettre aux élèves des classes élémentaires de bénéficier de séances d'apprentissage accompagnées de séances de sports et d'activités culturelles.

De plus, les bonnes pratiques pour respecter l'environnement se transmettent grâce à l'éducation de nos enfants. Ainsi la ville a développé de nombreuses actions qui favorisent cette sensibilisation : le tri, la réduction du gaspillage à la cantine.

Accès à la culture et au sport dans les quartiers prioritaires et éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires

Le projet d'excellence musicale

ACTION NOUVELLE



7 classes

175 élèves

La musique fait partie intégrante du quotidien. Si chacun apprécie un style plus qu'un autre, il ne doit pas pour autant être limité dès l'enfance et l'école est un moyen de permettre à l'enfant d'élargir son champ d'horizon.

La musique s'écoute bien sûr, mais pour l'apprécier, il est indispensable de connaître son histoire, de décrypter le message qu'elle souhaite faire passer, de la décortiquer son par son, instrument par instrument.

Aujourd'hui, l'enseignement musical est inscrit dans les enseignements obligatoires de l'école élémentaire. Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) dans lequel s'inscrivent les enseignements musicaux, doit permettre à chaque élève de vivre des expériences multiples, riches et variées dans tous les domaines artistiques tout au long de sa scolarité obligatoire.

La mise en place du projet d'excellence musicale sur la ville du Blanc-Mesnil est la traduction de son envie d'innover en termes de pratiques musicales mais surtout le moyen le plus complet pour atteindre cet objectif.

C'est pour cela qu'il sera proposé à un public réceptif, curieux et avec une envie d'apprendre indiscutable : les élèves de la petite section (PS) maternelle aux CM2. Le projet est décliné à travers des objectifs en lien avec chaque cycle et toujours dans une perspective d'évolution. Ce projet est également décliné dans les activités péri-scolaires.

Par excellence musicale, on entend apprentissage approfondi de la musique en direction d'enfants ne pouvant pas toujours accéder à cette pratique dans les institutions existantes. L'excellence musicale devient ainsi une expérience collective. En effet, les enfants travaillent en groupes tout en bénéficiant de temps plus personnalisés. Ils apprennent la musique par famille d'instruments et pratiquent le chant. Les séances sont encadrées par des professionnels de la musique. Pour compléter cet apprentissage, les enfants profitent également de sorties culturelles.

56 000 € ont été consacrés à l'acquisition d'instruments de musique dédiés à ce projet.



1

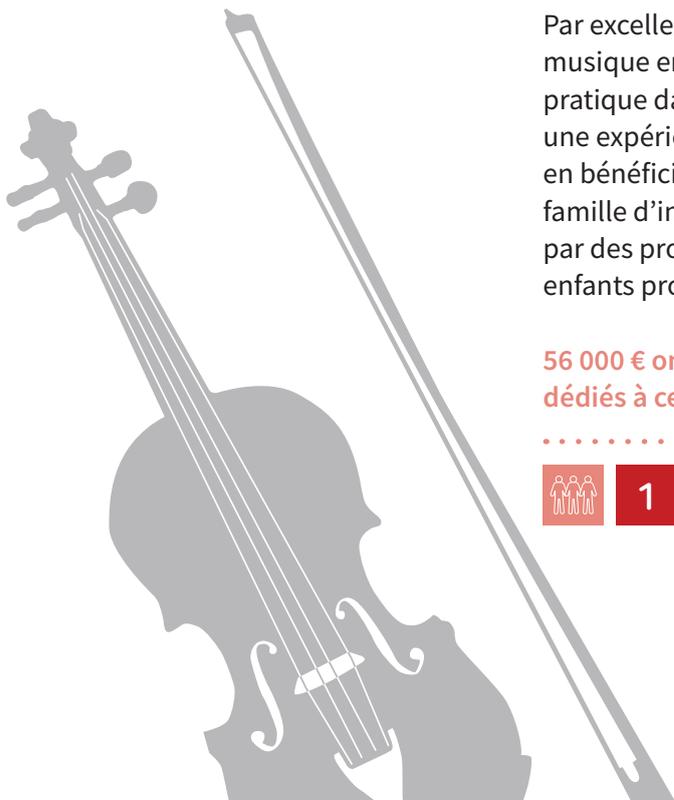
4

10

Politiques publiques : culture et soutien à la scolarité
Public visé : élèves du groupe scolaire Chevalier de Saint-George

Directions : direction des affaires scolaires, direction du CRD et direction de l'enfance

Partenaire extérieur : Éducation Nationale



Le dispositif « click and collect » pour faciliter l'accès à la médiathèque

ACTION NOUVELLE

Durant la période de confinement, le dispositif « click and collect » mis en place à la médiathèque a rencontré un véritable succès. Les commandes de documents par voie dématérialisée ont permis aux blanc-mesnilois de bénéficier d'un service de retrait situé dans le hall de la médiathèque, avec rendez-vous, dans le respect des règles sanitaires. Le retour organisé au même endroit, dans un chariot prévu à cet effet a permis la gestion de la désinfection des documents avant remise en rayon.

Le dispositif a été mis en place durant deux périodes :

- du mardi 12 mai au samedi 20 juin 2020. Du 12 mai au 15 mai, les usagers ont essentiellement procédé au retour des documents empruntés puis à partir du samedi 16 mai, 7 rendez-vous ont été pris en charge avec une évolution progressive pour arriver à une trentaine de rendez-vous par jour fin juin ;
- sur les 2 structures (E. Glissant et J. Jaurès) du mardi 3 novembre 2020 au samedi 28 novembre 2020. Les usagers connaissant déjà le fonctionnement sur le site Edouard Glissant, entre 10 et 35 rendez-vous par jour ont été recensés. La ludo-médiathèque a eu une moyenne de 2 à 10 rendez-vous par jour durant cette deuxième période.

Les choix multiples des modalités de commande par voie dématérialisée à savoir, la ligne téléphonique, l'envoi par mail ou directement via le site internet municipal, a permis de toucher un public plus large. À cet effet, la continuité de l'offre culturelle a été assurée.



12 à 45
rendez-vous
quotidien



3

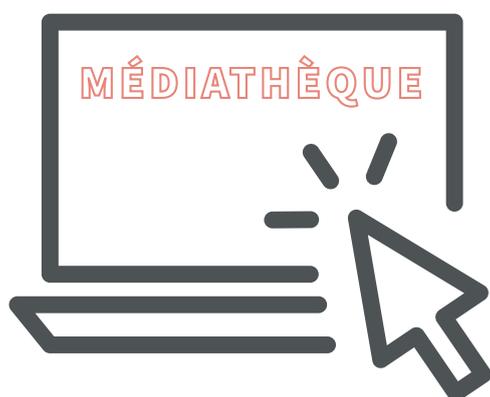
4

10

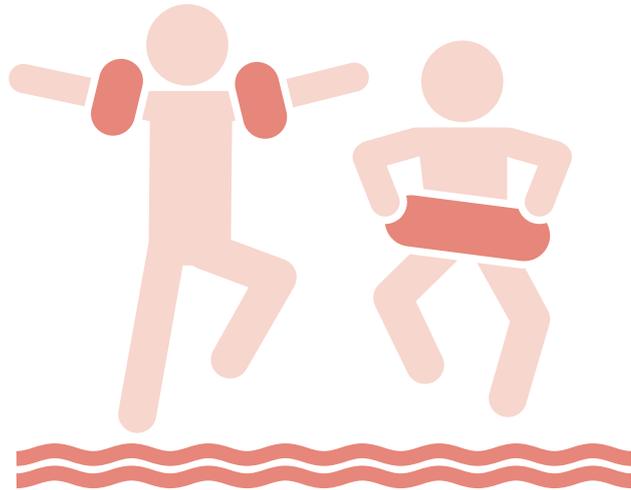
Politique publique : culturelle

Public visé : tout public

Direction : direction des médiathèques



Favoriser l'accès aux pratiques sportives



127 nouvelles inscriptions en 2020

École des sports : activités aquatiques

ACTION NOUVELLE

Dans la même perspective que les activités terrestres, l'école des sports initie à la pratique de la natation. Cette initiation, en direction des enfants de 7 à 10 ans, permet une immersion sur 10 séances, 132 enfants y sont inscrits.

Ces activités se poursuivent avec l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire pour les élèves de CM1 et CM2. Depuis le lancement du dispositif, 1883 enfants ont bénéficié de cet apprentissage.

En complément de ces dispositifs, la ville participe à l'initiative « mon École, ma Ville, mon Club » mise en place par la DDCS en collaboration avec la ville du Blanc-Mesnil. Ce stage proposé durant toutes les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), sur 10 séances, s'adresse aux enfants n'ayant pas, malgré les séances scolaires, acquis entièrement l'enseignement de la natation. 127 enfants ont bénéficié de ce dispositif en 2020.



3

4

10

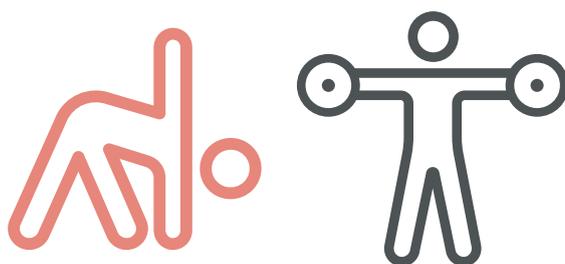
Politique(s) publique(s) : sports

Public visé : enfants de 4 à 12 ans

Direction : direction des sports

Partenaires extérieurs :

Éducation Nationale, DDCS



291 inscriptions en 2020

Activités seniors

La Ville propose à ses seniors des activités en intérieur et de plein air. Elles se déroulent pendant la période scolaire. L'objectif est de motiver les seniors à rompre avec l'isolement et permettre une pratique sportive régulière d'entretien. L'activité recense 291 participants.

La crise sanitaire a engagé une réforme des modalités d'inscription aux activités sportives effectuées en totale dématérialisation.



3

10

Politique(s) publique(s) : sports

Public visé : seniors

Direction : direction des sports

Ouverture d'un nouveau site sportif

ACTION NOUVELLE

L'ouverture de la Maison des Arts Martiaux avenue Descartes, bâtiment d'exception à l'architecture moderne, répondant aux normes environnementales offre la possibilité aux associations sportives d'arts martiaux de proposer une pratique d'excellence dans des conditions optimales. Située en zone quartier prioritaire, la Maison des Arts Martiaux répond aux besoins grandissants des associations de lieux et créneaux pour la pratique de leurs activités. À proximité des groupes scolaires situés au Nord de la Ville, le site permet aux scolaires du premier et second degré de pratiquer les activités sportives dans le cadre scolaire sans se déplacer en car. Dans cette même ambition d'ouverture et de rayonnement, le site a été retenu comme centre de préparation pour les JOP 2024 et accueillera les délégations internationales.



**850 scolaires
et adhérents associatifs**



3

4

10

Politique publique : sports

Public visé : scolaire et associatif

Direction : direction des sports

Dispositif d'intervention Sport/Jeunesse en établissement secondaire

ACTION NOUVELLE

La ville, en partenariat avec les établissements d'enseignements secondaires et les associations sportives locales a mis en place des dispositifs de spécialisation sportive et d'accompagnement à la scolarité.

Les cinq collèges de la ville ainsi que deux des trois lycées sont engagés en partenariat avec la ville dans le cadre de dispositifs de spécialisation sportive. Les associations sportives engagées proposent des activités de football, athlétisme, natation, tennis, basket-ball et judo.

Ces dispositifs permettent aux élèves de s'engager dans un double projet scolaire et sportif qui leur permet de s'affirmer à la fois dans leur scolarité et leur parcours sportif. Ces élèves bénéficient de 2 séances hebdomadaires de 1h30 d'entraînement sur les installations sportives de la ville. Ces séances sont encadrées en co-animation

par un entraîneur diplômé du club partenaire et un professeur d'EPS de l'établissement concerné.

La direction de la Jeunesse de la Ville coordonne le déplacement des élèves de l'établissement scolaire aux installations sportives et des installations sportives aux établissements scolaires.

La direction de la Jeunesse prend également en charge l'accompagnement scolaire individualisé des élèves à travers le dispositif Contrats de Réussite hors temps scolaire. En parallèle, sur le temps de la vie scolaire et en partenariat avec les professeurs, la direction jeunesse initie également des interventions au sein des établissements, liées à l'écologie, la préparation aux enseignements du lycée, la préparation à l'orientation pour les collégiens et l'accompagnement filière AEPA pour les lycéens.



3

4

10

Politiques publiques : jeunesse et sports

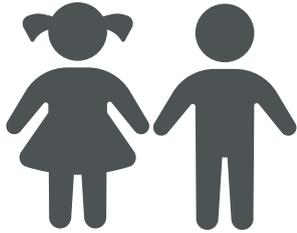
Public visé : élèves du secondaire

Direction : direction de la jeunesse et direction des sports



**250 collégiens
et lycéens
concernés par ces dispositifs
de spécialisation sportive
et d'accompagnement
à la scolarité**

Approche pédagogique sur la réduction et la valorisation des déchets



3600 enfants
concernés
par le dispositif de tri

- de 100 g de déchets
alimentaire produits
par enfant en décembre 2020

Tri et réduction de gaspillage à l'école, vers une labellisation

L'année 2020 a vu la mise en pratique auprès des enfants du tri alimentaire et de la réduction du gaspillage alimentaire.

Avec l'installation des tables de tri connectées sur les restaurants scolaires, le service restauration de la ville du Blanc-Mesnil constate une réelle diminution quant au gaspillage alimentaire.

En effet, un premier audit de février à juin 2015 montrait une moyenne de 144 grammes de déchets alimentaires par enfant.

Lorsqu'un deuxième audit a eu lieu de janvier à juin 2016, les résultats ont été très encourageants puisque le grammage de déchets alimentaires par enfant a baissé de 22% passant ainsi de 144 grammes à 112.8 grammes.

Depuis la mise en service des tables de tri connectées en octobre 2019, force est de constater que le grammage de déchets alimentaires poursuit sa descente. En décembre 2020, moins de 100 grammes de déchets alimentaires sont produits par chaque enfant.

L'objectif fixé par le décret n° 2020-1651 du 22 décembre 2020 relatif au label national « anti-gaspillage alimentaire » est de 50% en deçà de la moyenne 2015 soit un objectif pour la ville à moins de 72 grammes par enfant.



Politiques publiques : santé, propreté urbaine et soutien à la scolarité

Public visé : élèves de maternelle, d'élémentaire et enfants fréquentant les centres de loisirs

Direction/service : ambassadeurs de l'environnement, direction de l'enfance, direction de l'enseignement

Partenaires extérieurs : EPT Paris Terres d'Envol, société Moulinot (collecteur) et SYCTOM



Favoriser l'éducation à la nutrition et éviter le gâchis alimentaire

« La spatule dans la trousse »

ACTION NOUVELLE

Depuis des années, l'alimentation est identifiée comme un problème de santé publique notamment chez les plus jeunes. Entre ceux confrontés à la difficulté de bénéficier de repas équilibrés et de qualité au quotidien, ceux pour qui au contraire manger se fait tout au long de la journée sans prendre en considération leur réel besoin et enfin ceux pour qui nourriture est synonyme uniquement de fast-food, les problèmes autour de l'alimentation sont multiples et pourtant, les conséquences sont les mêmes : problèmes liés au développement physique et moral de l'enfant.

Paradoxalement, la cuisine est devenue un vrai phénomène de société au travers des médias qui n'ont de cesse de multiplier les émissions culinaires et d'assimiler la cuisine à un sport de haut niveau. Si l'impact peut avoir des répercussions positives sur une évolution des comportements, la réalité est toute autre.

Les restaurants scolaires illustrent parfaitement le rapport à la nourriture que peut avoir l'enfant.

Dans une volonté de réconcilier les enfants avec le contenu de leur assiette, le projet « la spatule dans la trousse » a été mis en place. Ce projet vise non seulement à rendre réellement l'enfant acteur mais également à contribuer efficacement à une évolution des mentalités liée à l'alimentation.



Politiques publiques : éducation, santé

Public visé : enfants de 8/9 ans soit

3 classes de CE2 ou 81 enfants

Direction/service : direction des affaires scolaires, service commerce

Partenaires extérieurs : Éducation

Nationale, Accélérateur d'entreprise, association « rebelles » (confection de confiture), boulangerie « Le Moulin à pain, SIVURESC



81 enfants
de 3 classes de CE2
bénéficient du projet



Faire du temps du repas un temps d'apprentissage dans les restaurants scolaires : élargissement à la nouvelle école Chevalier de Saint-George

La cantine est le moment de partager la pause déjeuner avec les copains et les copines. Du traditionnel service à table au self-service, le temps de restauration évolue.

La ville du Blanc-Mesnil a choisi de faire du temps du repas un moment pédagogique, tant en ce qui concerne les animations proposées aux enfants qu'en ce qui concerne l'éducation alimentaire.

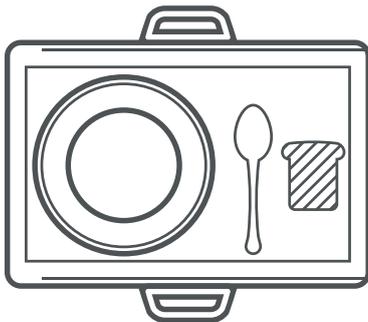
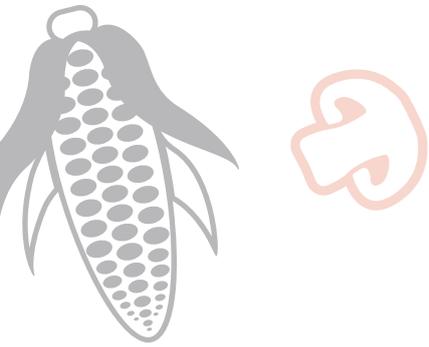
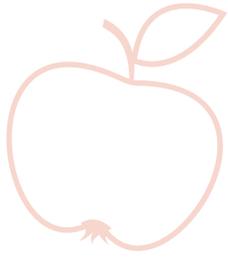
À cet effet, la volonté de la commune de faire grandir les enfants, de les préparer à la citoyenneté, de les responsabiliser dans leurs choix alimentaires et ainsi les amener à réduire les aliments non consommés, passe par la possibilité de proposer plusieurs plats.

C'est pourquoi, le nouveau restaurant du nouveau groupe scolaire Chevalier de Saint-George, construit en 2020 pour une ouverture officielle le 4 janvier 2021, est conçu en self-service, selon le concept d'îlots pour permettre aux enfants de se servir et de choisir eux-mêmes.

Ce nouveau restaurant vient s'ajouter aux deux autres déjà existants et utilisés par les enfants, à savoir le restaurant des écoles Jules Ferry et Henri Wallon.

Ce principe de restauration collective est destiné aux enfants des classes élémentaires généralement habitués à être servis à table. Il leur permet d'être plus autonomes et accorde plus de temps à l'enfant pour déjeuner.

La conception du parcours de l'enfant le responsabilise, le sensibilise également au gaspillage et respecte l'équilibre nutritionnel car le choix des plats s'effectue entre des aliments de valeurs nutritionnelles équivalentes.



125 enfants
du CP au CE2
profitent du self-service
à la nouvelle école
Chevalier de Saint-George



3

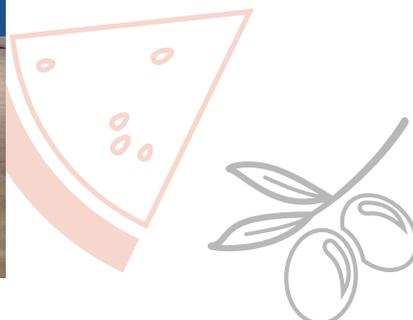
4

12

Politique publique : éducation

Public visé : enfants du CP au CE2

Directions : direction des affaires scolaires,
service enseignement



Les actions de communication auprès des écoles pour la découverte des plantes

Visite des serres municipales

Chaque année des écoles se déplacent aux serres municipales et découvrent comment vit une plante, comment elle se nourrit, à quoi servent les feuilles, les racines et les fleurs.

Ils effectuent un rempotage de plante et repartent avec une petite plante chez eux ou une plante qui est gardée en classe (en fonction du projet pédagogique développé par l'école).



9 classes
pour 234 élèves



13

15

Politique publique : éducation

Public visé : enfants et adolescents

Direction/service : tous les services concernés

Partenaire extérieur : Éducation Nationale

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Identifié par la commune et les acteurs de terrain, le besoin d'un PRE n'est plus à démontrer. Depuis le démarrage, les actions du dispositif visent à accompagner des enfants entre 2 et 16 ans, qui rencontrent des difficultés dans les apprentissages et dont l'environnement familial ne favorise pas la réussite scolaire.

Il s'agit de proposer un accompagnement global et individualisé de ces enfants en mobilisant des ressources et des actions support aux parcours proposés. Le PRE intervient sur 4 volets.

VOLET 1 : épanouissement personnel

141 enfants ont bénéficié de l'action « épanouissement personnel » :

- atelier conte et découverte de la lecture : 12
- atelier compétences psycho-sociales : 10
- goûter philo : 71
- atelier découverte de la matière : 15

En 2020, les thématiques du goûter philo ont pour sujet la liberté, le progrès, la différence entre croyance et savoir, le courage et les relations filles/garçons. L'idée est d'encourager une démarche de réflexion et de curiosité dans le respect des opinions de chacun.

Atelier danse thérapie et atelier théâtre thérapie

ACTION NOUVELLE

En 2020, le PRE a initié deux actions nouvelles. Il s'agit de l'atelier danse thérapie qui touche les 5-7 ans et l'atelier théâtre-thérapie dont le premier est dédié aux CM1-CM2 et le second aux collégiens :



13 ateliers danse



20 ateliers théâtre

VOLET 2 : soutien à la scolarité

En 2020, le PRE a porté 2 actions de soutien à la scolarité en microgroupe : le microgroupe élémentaire et celui des collégiens. Ils ont tous les deux vocations à accueillir 7 enfants par groupe, soit 14 par atelier. 19 autres enfants ont bénéficié du soutien à la scolarité avec le CLAS associatif des Abeilles laborieuses. Au total, ce sont 33 jeunes qui ont bénéficié de cette action de soutien à la scolarité.

Il faut remarquer que suite à la période estivale, de nouveaux bénéficiaires intègrent ces groupes en septembre, pendant que d'autres les quittent (déménagement, changement de niveau, sortie du dispositif, etc.).

Ceci, pour expliquer, qu'en réalité, cette action profite in fine à plus de bénéficiaires que prévu. Le soutien à la scolarité en microgroupe est dès lors une action en mouvement.

VOLET 3 : soutien à la parentalité

Pour ce qui concerne le soutien à la parentalité, deux actions ont été mises en place : les groupes de parole et l'action sur la thérapie familiale ont mobilisé 14 familles.

Concernant les groupes de parole, deux intervenants animent les ateliers afin de libérer la parole des parents sur des sujets qui les préoccupent et en rapport avec la réussite éducative de leurs enfants.



Les contraintes sanitaires liées au COVID ont obligé le PRE à tenir ces ateliers à la MPT. Le soutien à la parentalité s'est traduit également par le travail en transversalité avec le CCAS. En effet, le PRE a orienté un certain nombre de familles dans de grandes difficultés vers l'accès au droit.

Les deux derniers groupes de parole, ont été l'occasion pour les parents d'aborder le confinement et toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées dans la gestion de ces moments avec leurs enfants.

De plus, l'action en individuel, concerne la médiation familiale. Celle-ci fait intervenir l'Association *Pour le Couple et l'Enfant* (APCE) et mobilise une psychologue spécialisée dans les consultations transculturelles. Elle intervient en raison d'une séance tous les 15 jours, les mercredis pour permettre aux enfants de prendre part aux séances.

VOLET 4 : accès aux soins

Le volet santé du PRE a bénéficié à 39 enfants. Il s'agit de la mise en place de séances psychologiques au long-courant avec des professionnelles en libéral, résidant sur le Blanc-Mesnil et avec lesquelles le PRE a établi des conventions.

En outre, 2 enfants ont eu des parcours axés sur une prise en charge en psychomotricité, 2 autres ont fait l'objet de bilans psychomoteurs et enfin, le PRE a fait réaliser 14 bilans orthophoniques pour des enfants dans de grandes difficultés scolaires.

En ce qui concerne la pratique sportive, le PRE a financièrement pris en charge 29 licences sportives pour les enfants bénéficiaires de parcours PRE :

- judo, boxe, football, athlétisme et basket : 22
- école municipale des sports : 2
- piscine : 1
- périscolaire : 3
- Maison des Arts Martiaux : 1

PRE à l'épreuve des contraintes sanitaires



Il faut enfin noter que la crise sanitaire n'a pas impacté les différentes actions portées par le PRE. Ainsi, pour ce qui concerne le soutien à la scolarité, les Abeilles Laborieuses ont poursuivi le soutien scolaire à distance par le biais d'une plateforme numérique.

En ce qui concerne le volet prise en charge relative à l'accès aux soins, les différentes professionnelles de santé en libéral ont mis en place des visio-consultations, afin de poursuivre le parcours de soin des enfants.



3

4

5

10

Politique publique : soutien à la scolarité

Public visé : enfants de 2 à 16 ans résidant en QPV

Direction/service : pôle développement du territoire, Programme de Réussite Éducative

Partenaires extérieurs : Blanc-Mesnil animation, professionnels de santé (secteur libéral), Éducation Nationale

171 enfants inscrits en 2020

« Teach Mesnil » ACTION NOUVELLE

Le confinement a eu un impact sur les apprentissages scolaires des enfants, notamment en écoles élémentaires. La ville a donc décidé de mettre en place un dispositif innovant « Teach Mesnil ». Cela a permis à tous les élèves qui se sont inscrits, de bénéficier de séances d'apprentissages scolaires ludiques délivrées par des enseignants. Ce dispositif a été accompagné de séances sportives et culturelles. Ainsi les enfants ont pu bénéficier de la pratique des échecs, de sports divers et variés et de jeux (ludothèque). L'ensemble de ces activités ont été réalisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur organisées et animées par des éducateurs sportifs et animateurs spécialisés.

Mise en place du 15 au 31 juillet, 171 enfants de 6 à 10 ans ont participé quotidiennement à ce dispositif.

  **4** **Politique publique : éducation**
Public visé : enfants des écoles élémentaires
Direction : direction de des affaires scolaires



171 enfants
de 6 à 10 ans ont participé quotidiennement à ce dispositif du 15 au 31 juillet 2020

Déploiement des ENI (écran numérique interactif) sur le nouveau groupe scolaire Chevalier de Saint-George ACTION NOUVELLE

À l'ère du numérique, il n'était pas concevable d'envisager une nouveau groupe scolaire sans une « personnalisation » numérique.

Intuitif, ergonomique, conçu et pensé pour la salle de classe, l'ENI offre une expérience nouvelle aux enseignants et aux élèves. L'ENI permet une navigation simplifiée, intuitive et rapide vers toutes les applications et les ressources les plus utilisées et récentes pour une utilisation plus ergonomique.

L'enseignant peut ainsi proposer des leçons interactives à ses élèves.

Sur cette lancée, avec en main une tablette connectée à l'ENI, l'élève pourra lui aussi interagir avec l'enseignant via des applications appropriées et ainsi de sa place, écrire les résultats d'une division ou encore répondre à une question d'histoire...

En conséquence, le nouveau groupe scolaire Chevalier de Saint-George s'est vu équiper de 11 ENI fixes et 2 ENI mobiles sur la partie élémentaire. Ajoutons à cela, les 60 tablettes et 4 chariots qui seront utilisés par les élèves.

Les élèves de la maternelle pourront aussi bénéficier de cette nouvelle technologie puisque l'école maternelle est équipée de 2 ENI mobiles transformables en tables numériques.

  **4**



150 000 €
montant investi en matériel informatique permettant au groupe scolaire Chevalier de Saint-George d'accéder à l'excellence informatique.

Ville engagée et responsable

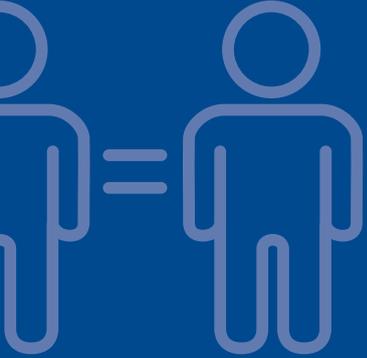


Mesures et actions mises en oeuvre durant le confinement

page 67

De meilleures conditions de travail face à la COVID-19

page 70



L'année 2020 a mis à rude épreuve chacun d'entre nous mais a également mis en avant la recherche d'organisation pour permettre à chacun un quotidien moins pénible.

La ville du Blanc-Mesnil, au travers de son activité et de son organisation a continué son engagement pour créer de meilleures conditions de vie, plus respectueuses des individus. Elle a ainsi mobilisé l'ensemble de ses services pour organiser un service minimum au plus fort de l'épidémie.

La ville a ensuite organisé les conditions pour que tous les agents puissent reprendre leur activité en garantissant leur sécurité grâce au respect de l'ensemble des règles d'hygiène et de distanciation physique. C'est grâce aux efforts de tous que l'ensemble des Blanc-Mesnilois ont pu retrouver au plus vite leurs services quotidiens.

Mise en oeuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics

La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle en activant le levier de la commande publique.

La ville impose des quotas d'heures (en pourcentage relatif à la masse de travaux à réaliser) à réaliser en insertion. Cette démarche a déjà donné lieu à des embauches dans les entreprises participantes. Favoriser l'inscription de la clause dans tous les appels d'offres de marchés publics ; définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la clause avec les entreprises retenues et sous-traitantes ; rechercher et proposer les candidats, en relation avec les structures d'insertion de la ville ; suivre les salariés dans leur parcours d'insertion, pendant le temps du chantier et à l'issue du chantier ; sensibiliser les habitants aux métiers du BTP.



142 recrutements



86 blanc-mesnilois



**52 187 heures
d'insertion
en 2020**

En 2020 la mise en œuvre de la clause sociale a nettement progressé puisque 52187 heures d'insertion ont été réalisées (au lieu de 28140 heures en 2019), dont 33% réalisés sur des chantiers dont la Ville était maître d'ouvrage : fin du chantier de la maison des arts martiaux, construction du Groupe scolaire Chevalier de Saint-George et démarrage du chantier du groupe scolaire Langevin-Clément, plus divers travaux de voirie. Les autres heures proviennent essentiellement du chantier du Grand Paris Express (37%) et de marchés divers : travaux réalisés par des bailleurs, marché réservé de services (collecte des déchets ménagers et ré-emploi) porté par l'EPT, marchés du Département. 142 personnes ont été recrutées grâce à ce dispositif dont 86 blanc-mesnilois.

L'année a été aussi marquée par l'accès de femmes sur ces emplois généralement occupés par des hommes.

Dernier constat : le BTP est le secteur qui a le moins souffert de la crise du covid, puisque les chantiers ne se sont pas arrêtés longtemps.



5

8

10

Politique publique : emploi

Public visé : demandeurs d'emploi

Direction/service : tous les services concernés par des marchés

Partenaires extérieurs : PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises



Lancement d'un réseau de parrainage (contribuant à la RSE)

ACTION NOUVELLE

Ses objectifs :

- Favoriser l'accès à l'emploi des participants du PLIE (ou des allocataires du RSA blanc-mesnilois, qu'ils soient ou non dans le PLIE), en fin de parcours d'insertion professionnelle (une fois qu'ils ont validé leur projet professionnel et qu'ils sont prêts à occuper un emploi), en proposant à des dirigeants ou cadres d'entreprises de les coacher, de manière à ce qu'ils sachent valoriser leurs compétences et leur motivation sur le marché du travail ;
- Réunir ces dirigeants ou cadres d'entreprises dans un réseau local de telle sorte qu'ils puissent à la fois échanger leurs pratiques (dans la mise en œuvre du parrainage) et faire connaissance entre eux (ce qui peut favoriser des partenariats économiques) ;
- Répondre aux demandes connexes de ces employeurs, par exemple en matière de recrutements, et construire avec eux des relations partenariales durables, dans une logique de co-développement.

Cette démarche a été accompagnée par « Cap Initiatives », un cabinet qui a une expérience de plus de 20 ans dans ce dispositif. Sur 150 entreprises de plus de 20 salariés prospectées, 59 ont été rencontrées et 22 ont signé une convention de partenariat avec le PLIE, en novembre 2019, aux côtés du Conseil Départemental, de la Ville du Blanc-Mesnil et des acteurs locaux de l'emploi ; 2 nouvelles entreprises ont rejoint par la suite le réseau, qui est composé aujourd'hui de :

→ 8 entreprises d'Aulnay-sous-Bois

Free Drivers (transports), Transports Gondrand, H.Market, Intermarché, Primark, STEF, Go Sport, sophrologue ;

→ 7 entreprises du Blanc-Mesnil

Air Liquide, Formatub, JJA, Hôtel Mercure, PAPREC, Recydis, Perféo ;

→ 6 entreprises du Bourget

Hôtel Campanile, CESSNA, Clinique du Bourget, Maison de retraite Korian, Plaine Environnement, Service Prestige ;

→ 3 entreprises de Drancy

Clinique du Bois d'amour, CELIKS, Synergie.



8

10

Politique publique : emploi

Public visé : demandeurs d'emploi

Partenaires extérieurs : PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises



22 entreprises
adhérentes



Une innovation au service de la qualité d'accueil

ACTION NOUVELLE

Un an après sa présentation au salon mondial de l'audiovisuel et de l'intégration systèmes d'Amsterdam, le système d'enceinte directionnelle, fruit de 7 années de recherche et développement par la société Akoustic Arts pour une technologie unique et brevetée de son ultra-directionnel, a été installé dans le hall de l'hôtel de ville à l'été 2020.

Cette enceinte crée un faisceau sonore très précis à l'intérieur duquel la personne peut écouter n'importe quel contenu audio, en dehors du faisceau : plus de son.

Le nouvel Hygiaphone directionnel est une réponse à la nécessité de respecter dans les lieux publics les gestes barrières et la distanciation. Il est notamment adapté aux administrations où le personnel est exposé au public. Les usagers de leur côté attendent une qualité de service et une bonne compréhension de leur demande. La confidentialité est donc cruciale.

Cette innovation permet de communiquer de façon confidentielle malgré les barrières que sont les vitres, les masques ou encore la distanciation. Avec les recommandations sanitaires, personnel de la mairie et usagers doivent porter un masque. De ce fait la communication était devenue compliquée, forçant les uns comme les autres à baisser leur masque ou se rapprocher pour tenter de s'entendre. Cette situation peut être stressante pour tout le monde.

C'est dans ce souci de respect de chacun que la mairie du Blanc-Mesnil a installé 8 guichets équipés de parois en plexy-glace de type « hygiaphone » dans l'espace ouvert du hall.

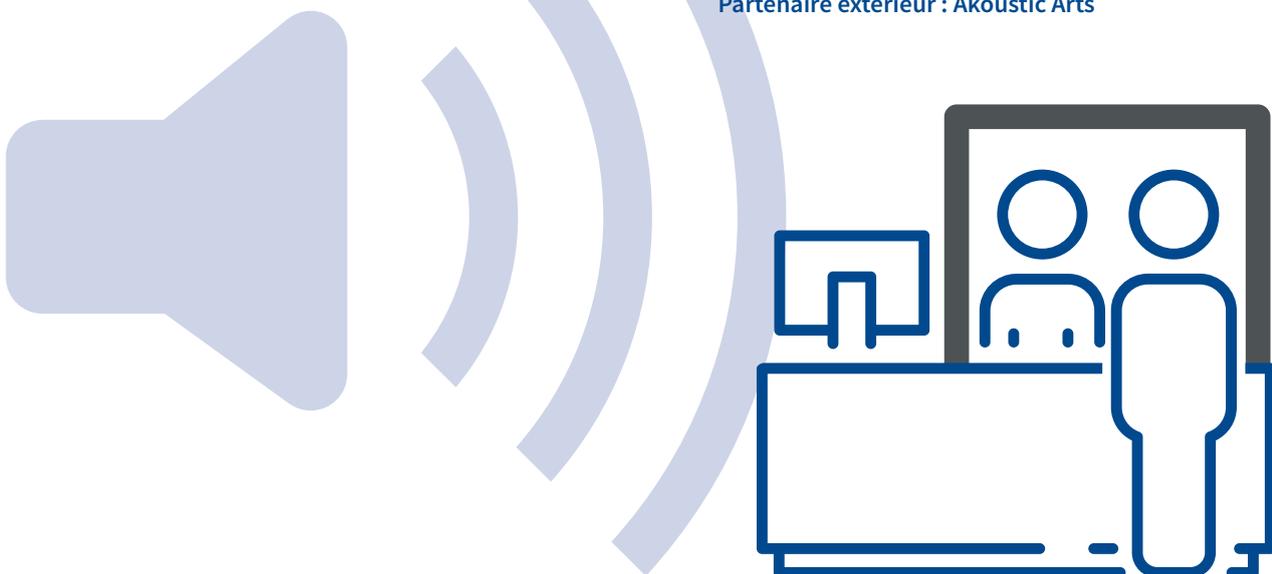
Par ailleurs, la ville envisage de déployer ce dispositif dans d'autres lieux d'accueil du public, notamment dans les centres de santé.



Public visé : population blanc-mesniloise

Direction : direction relations citoyens

Partenaire extérieur : Akoustic Arts



Mesures et actions mises en oeuvre durant le confinement

L'année 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 et face aux mesures de confinement de l'Etat, la ville du Blanc-Mesnil a mis en place des mesures et des actions pour permettre aux blanc-mesnilois d'avoir accès à des services minimums.

Écoles et centres de loisirs ouverts

Avec l'apparition de la COVID-19 et la mise en place du confinement de mars à mai 2020, la ville du Blanc-Mesnil a dû s'adapter.

Aussi et afin d'accueillir les enfants dont les parents exerçaient un métier considéré comme prioritaire, 3 écoles ainsi que 3 centres de loisirs sont restés ouverts sur toute la période de confinement.

De cette façon, les enfants accueillis ont pu continuer à bénéficier des apprentissages scolaires et de l'organisation d'activités ludiques sous la bienveillance d'enseignants et d'animateurs volontaires pendant que leurs camarades en profitaient chez eux.

Au total, ce sont environ une vingtaine d'enfants en moyenne par jour qui finalement n'auront pas trop vu de différence entre la période avant confinement et la période de confinement.

Efforts de la ville pour la réouverture des écoles au 11 mai 2020

Sur toute la période de confinement, la ville du Blanc-Mesnil a fait de gros efforts pour appliquer le protocole sanitaire qui était en vigueur et qui a été homologué par l'État :

- acquisition de gel hydroalcoolique,
- remplacement des sèche-mains électriques par des distributeurs de serviettes à usage unique,
- distribution de rouleaux de rubalise sur toutes les écoles maternelles et élémentaires afin de baliser tout le mobilier extérieur et les jeux de cour,
- remplacement des produits de désinfection par les produits virucides (TP4) réglementaires,
- création de panneaux signalétiques avec toutes les recommandations obligatoires : distance de sécurité d'un mètre entre deux personnes, port du masque obligatoire, entrée et sortie pour toutes les écoles maternelles et élémentaires,
- achat de thermomètres électroniques pour tous les accueils périscolaires et centres de loisirs,
- achat de gants à usage unique, charlottes, surchaussures, de lunettes de protection,
- fourniture de masques à tous les agents travaillant dans les écoles et accueils périscolaires et centre de loisirs et plus largement, à tous les agents travaillant pour la mairie du Blanc-Mesnil.



°C



Mesures organisationnelles avec un service minimum réduit (PCA) du 17 mars au 11 mai 2020

L'ensemble des directions ont maintenu une activité et un lien avec les habitants.

| Direction / services | Missions |
|--|---|
| Direction des ressources humaines : service de la gestion administrative des personnels / service santé et bien-être au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des paies uniquement (à distance et en partie en présentiel) • Gestion des fournitures et équipements de protection en présentiel (10 800 paires de gants, 110 000 masques grand public, 30 litres de gel hydroalcoolique, 4 320 lingettes désinfectantes, 60 combinaisons jetables, ...) • Maintien du suivi par l'assistante sociale des personnels |
| Informatique (DSIT) | <ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation du réseau informatique à distance • assistance des collaborateurs travaillant à distance • Nombre d'interventions à distance : 350 |
| Courrier / appariteurs | <ul style="list-style-type: none"> • Service activé selon les ouvertures des services postaux - centre de tri (2 puis 3 jours par semaine) |
| Relations citoyens | <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des naissances et service funéraire • Service ouvert en matinée de 9h à 12h du lundi au vendredi avec 3 agents en permanence • Nombre de déclarations de naissance : 259 • Nombre de décès : 51 |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> • Recentrage sur le seul service de médecine générale dont une consultation spécifique COVID-19 et de cardiologie (10 médecins au total) • 6 infirmières dont une mise à disposition par le centre de prévention de la CPAM |
| Centre Communal d'Action Sociale : SSIAD (Service de Soins infirmiers à Domicile) MAD (Maintien à Domicile) | <ul style="list-style-type: none"> • SSIAD : service normal - jusqu'à 40 soins hebdomadaires programmés. Effectifs : une infirmière et 8 aides-soignantes. • MAD dont le portage des repas : service normal - jusqu'à 84 prestations réalisées et 83 portages de repas. Effectif mobilisé : jusqu'à 13 agents. • Activation d'un plan de contacts téléphoniques pour 94 personnes isolées identifiées pour partie dans le cadre du plan canicule (3 appels par semaine dès le jeudi 26 mars - 2^e semaine de confinement et cela jusqu'au 15 mai). Orientations possibles vers le MAD, le SSIAD, le service de proxinavette, la plateforme Croix Rouge Française, un médecin, ... • Résidence Maria Valtat : placement en confinement total du 1^{er} au 17 avril inclus. 8 cas de résidents testés positifs au COVID-19. 2 résidents hospitalisés. À partir du 3 avril : mise en place d'une téléconsultation avec le CMS Rouquès (ligne dédiée). Aucun décès à déplorer sur la résidence. |

| Direction / services | Missions |
|--|--|
| Police municipale | <ul style="list-style-type: none"> • Le service a fonctionné 24h/24h, 7jours/7 • Gestion de tous les appels téléphoniques vers la mairie par le CSU (15 392 appels ont été reçus et traités) • L'antenne de police du sud a été fermée • Le service du stationnement a été suspendu • Effectifs mobilisés : en journée 15 à 20 agents, de nuit de 3 à 6 et pour le CSU : 4 de jour et 2 de nuit • Nombre de verbalisations pour non-respect des règles du confinement : 456 |
| Scolaire et enfance | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire sur 3 groupes scolaires (Nord, centre et Sud) • Activité périscolaire et service de restauration • Effectifs mobilisés • Enfants accueillis quotidiennement |
| Petite enfance | <ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des crèches collectives et de 2 PMI (Jaurès, Albrecht) • Maintien de la crèche familiale FaMiSol pour l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire pour un total de 183 heures d'accueil du 23 mars au 7 mai pour 1 à 3 enfants accueillis. • PMI Rouquès ouverte (suivi maternité, urgences gynécologiques et permanence pesée) • Maintien d'une activité du RAM à distance (répondre aux Assistantes maternelles : à quel salaire puis-je prétendre ? quelles préconisations mettre en place ?, ...) (téléphone et courriel) • Suivi de demandes de place en crèche à distance (courriel) • Accompagnement à distance des familles par les psychologues des crèches et des PMI (téléphone). |
| Entretien | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des espaces de travail recevant des agents en présentiel • Mise à disposition à l'EHPAD Gaston Monmousseau de 5 agents pour le nettoyage quotidien de la structure du 2 avril au 8 mai. |
| Seniors | <ul style="list-style-type: none"> • Appel quotidien des personnes âgées isolées en lien avec le CCAS. |
| Centre Technique Municipal (CTM) | <ul style="list-style-type: none"> • Assurant les urgences : 1 plombier, 1 électricien, 2 agents de voirie • Astreinte liée à la voirie, dépannage sur les bâtiments publics • Création des box avec les plexi de l'accueil + pose de les plexi dans les services accueillant du public • Livraison des masques et gel hydroalcoolique aux hôpitaux environnant • Mise à l'arrêt des CTA et des climatisations réversibles et remplacement de tous les filtres • Désinfection de l'ensemble des véhicules de la ville • Entretien et nettoyage de la voirie et des espaces publics |
| Habitat (privé, urbanisme, PRE, démocratie, commerce) | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des appels et règlement des situations à distance |
| CTM / service logement / habitat privé | <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de plusieurs milliers de masques à l'ensemble des habitants du parc social • Distribution de plusieurs milliers de masques dans l'ensemble du parc privé |

De meilleures conditions de travail face à la COVID-19

Mobilisations des agents des services pendant le confinement

Alors que le pays faisait face à une importante pénurie de masques, un atelier couture a été organisé par le service Santé et Bien-Être au Travail et grâce à la mobilisation de 9 agents volontaires de la collectivité. Celui-ci a permis de produire, en 15 jours, près de 2000 masques en tissus lavables, à destination des agents de la collectivité, mobilisés au quotidien durant cette période, mais également en vue de préparer le déconfinement et la reprise progressive des agents des autres services.

Alors que les soignants des centres municipaux de santé étaient en première ligne pour lutter contre la covid-19 et que les services de santé rencontraient beaucoup de difficultés de réapprovisionnement en protection (type blouse, gants, ...), **une opération de mobilisation générale et de centralisation de tous les équipements de protection des services a été menée**. À titre d'exemple, c'est quelques 200 blouses à usage unique et 1000 charlottes du service de la Restauration Municipale qui ont été livrées aux CMS et 500 masques de type FFP2 des différents services de la ville.

Mobilisations des agents des services post-confinement

Guide sanitaire de la collectivité

Un guide pratique a été rédigé par le service bien être au travail pour donner les grandes lignes à suivre à l'échelle de la collectivité. Celui-ci a été diffusé le 7 mai 2020 à l'ensemble des directeurs et chefs de service.

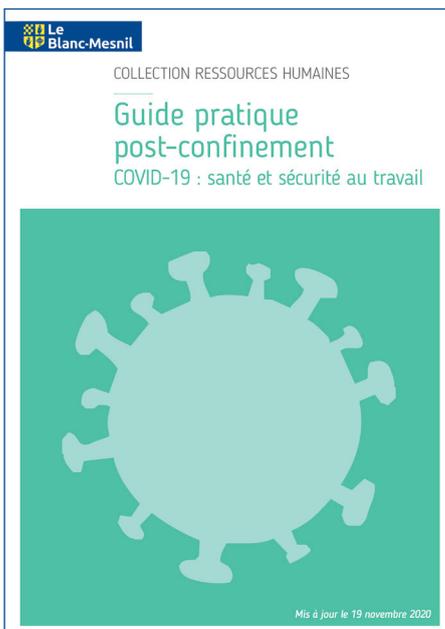
Ce guide avait pour objectif d'accompagner les encadrants/managers dans la préparation de la reprise progressive de l'activité à la sortie du confinement, notamment sur les questions de réaménagement d'espace de travail, de donner des informations sur les pratiques professionnelles et préconisations d'hygiène à adopter et à inscrire dans les usages des services, mais également de les tenir informés des procédures et conduites à tenir. Ce support permet un échange régulier sur le sujet entre le manager et ses agents et d'appréhender ainsi le risque pour la santé mentale des équipes pouvant être induit par l'épidémie.

Une mise à jour régulière est effectuée et diffusée aux encadrants pour les tenir informés.

La fourniture en matériel de protection

La gestion des fournitures et matériel de protection contre la covid-19 est centralisée au niveau du service Santé et Bien-Être au Travail qui en assure la distribution. Ces fournitures portent notamment sur les masques grands publics, les masques chirurgicaux, les lingettes désinfectantes et gel hydro alcoolique.

C'est un peu plus de 40 000 masques chirurgicaux et plus de 11 000 masques « Grands Publics » qui ont été distribués aux agents.



| Direction | Masques grand public | Masques chirurgicaux | Masques FFP2 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|--------------|
| Affaires scolaires | 5072 | 100 | |
| Aménagement | 95 | | |
| Cabinet du Maire | 75 | 40 | |
| CCAS | 349 | | |
| Communication | 176 | 100 | |
| CTM | 627 | 26000 | |
| Culture | 1103 | | |
| Démocratie du territoire | 9 | | |
| Démocratie locale et participative | 99 | 50 | |
| DGS | 12 | 250 | |
| Finances | 37 | | |
| Habitat privé | 71 | | 240 |
| Petite enfance | 1549 | 3160 | |
| Police municipale | 565 | 6000 | |
| Resources humaines | 548 | 228 | |
| Santé | 251 | 4595 | 500 |
| Sports | 414 | 30 | |
| Total général | 11 052 | 40 553 | 740 |

Une gestion des ressources humaines respectueuses des agents

Les réaménagements de poste pour le maintien de l'activité des agents considérés comme personne dite « vulnérable »

La continuité de l'activité est assurée par le respect de l'ensemble des règles d'hygiène et de distanciation physique. Néanmoins, une attention particulière doit être portée aux agents identifiés comme personnes vulnérables au titre du décret 2020-1365 du 10 novembre 2020. Avant toute mise en autorisation spéciale d'absence, pouvant générer des risques supplémentaires, tels qu'un impact sur la santé mentale de l'agent par le manque d'interactions sociales, une réflexion est menée pour le maintien en activité de

l'agent. Dans ce cas, un préventeur du service Santé et Bien-Être au travail est sollicité par le service de rattachement de l'agent afin d'étudier les mesures de protection renforcées proposées par le responsable de service.



8

Politique(s) publique(s) : gestion des ressources humaines

Public visé : agents communaux

Direction/service : direction des ressources humaines, service santé et bien-être au travail



Tableau des indicateurs

| Indicateurs | | Chiffres 2018 | Chiffres 2019 |
|---|--|---|---|
| Solidarité et actions sociales | | | |
| Nombre d'associations + répartition | | 161 asso dont 47 cohésion sociale, santé et caritatif 63 culture et loisirs 51 sports | 181 asso dont 57 cohésion sociale, santé et caritatif 71 culture et loisirs 53 sports |
| Subvention au fonds de participation des habitants | | 9 920 | 13 995 |
| Subvention au fonds d'initiative associative | | 27988 | 28 000 |
| Aide à domicile | Nombre de bénéficiaires | | |
| | Nbre d'heures d'intervention | | |
| Portage de repas | Nombre de repas livrés | | |
| | Nombre de bénéficiaires | | |
| Soins à domicile | Nombre de lits financés ARS | | |
| | Nombre de prises en charge | | |
| Activités sportives seniors | Nombre d'inscrits 2019/2020 | 420 | 428 |
| Subvention association ACAS | | 4500 | 5000 |
| Subvention association RESO | | 3500 | 1500 |
| PLIE C dans l'air | Nombre de participant | 126 | 286 |
| | Répartition | 72 de moins 26 ans | 105 de moins de 26 ans |
| | Âge | 54 adultes | 181 adultes |
| | Quartier | 72 issus des QPV | 112 issus des QPV |
| Bénéficiaire du RSA ayant suivi l'atelier informatique | | 4 | 140 |
| Nombre de dossiers déposés au PASS | | 530 | 457 |
| Nombre de consultation PREC | | 57 | 39 |
| ASV | | | |
| Blanc-Mesnil se bouge | Nombre de personnes ayant intégré le dispositif | 450 | 365 |
| Nombre de bénéficiaires | | 900 | 1265 |
| Nombre d'interventions | | 34 | |
| Nombre de plaquettes diffusées dans les mois relatives à l'accès aux soins et aux droits | | 200 | 450 |
| Nombre de personnes ayant intégré le dispositif de vaccination via <i>Blanc-Mesnil se bouge</i> | | 450 | 365 |
| Cadre de vie et services de proximité | | | |
| Jeu sur le tri | Nombre d'intervention | 5 | |
| | Nombre de participants | 70 | |
| Jeu développement durable | Nombre d'intervention | 4 | 12 |
| | Nombre de participants | 70 | 150 |
| Accessibilité voirie | Nombre de non-conformités levées | 164 | 102 |
| | Montant des travaux Ad'AP | 406 541 € | 387 996 € |
| | Accessibilité ligne de bus | 7 | |
| | Nombre de pers rencontrées et accueillies | 46 / 116 | 106/107 |
| | Nombre de concertation | 38 | |
| | Nombre d'action de sensibilisation | 4 | |
| | Nombre d'enfants en situation de handicap rencontrés | 4 | 109 |
| Diabète | Nombre de familles en situation de handicap rencontrés | 30 | |
| Vaccination | Nombre de participants au programme | 22 | 25 |
| | Nombre de séances | 35 | 32 |
| | Nombre de participants | 1035 | 534 |
| Nombre d'intervention PM pour dépôt sauvage sur le nombre d'intervention total (ratio) | | 1/3 | 1/3 |
| Nombre de véhicules ventouses enlevés sur nombre d'enlèvements totaux (ratio) | | 50 % | 50 % |
| Nombre d'arrêtés de péril | | 65 | |

| Indicateurs | | Chiffres 2018 | Chiffres 2019 |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Cadre de vie et services de proximité | | | |
| Nombre de pers reçues en permanence (habitat insalubre) | | 350 | 392 |
| Nombre de mises en demeures effectuées | | 235 | 230 |
| Nombre de fermeture de commerce et nbre de visites | | 15 | 15 |
| Nombre de dossiers transmis au Procureur/TGI | | 10 | 88 |
| Serres connectées | Nombre de serres connectées sur la ville | | 3 |
| | Nombre d'utilisateurs des serres connectées | | 180 |
| Aménagement et développement du territoire | | | |
| Nombre de conseil de quartier (par quartier) et de réunion publique | | | 28 |
| Nombre de logements contractualisés pour le raccordement à la géothermie en 2019 | | | 480 |
| Tonnage d'enrobé basse température utilisée en 2019 | | 1608 | 6251 |
| Cubage de matériaux recyclés réutilisés | | 2752 | 506 m ³ |
| Mètres linéaires de piste cyclable réalisés | | 1894 | |
| Nombre de PAVE | | 11 | 3 |
| Nombre de points lumineux LED posés | | 52 | 2798 |
| Pourcentage de pesticide et de micro gouttelettes | | 0 % et 100 % | 0 % et 100 % |
| Nombre d'arbres plantés en port libre | | 138 | 280 |
| Cubage de terres polluées évacuées | | 47000 m ³ | |
| Tonnage de machefer évacué | | 252 Tonnes | |
| Nombre de macarons de stationnement attribués | | 1671 | |
| Politiques éducatives, culturelles et sportives | | | |
| Nombre d'élèves dans la classe orchestre | | 23 (1 classe) | 1 classe de 26 élèves |
| Subvention versée à ARPEJ pour l'action de médiation culturelle | | 5250 € | 3500 € |
| Nombre d'inscrits à l'école des sports | | 256 | 270 |
| Nombre de classes ayant participé à la semaine de réductions des déchets | | 12 | 1950 élèves |
| PRE | Nombre de parcours de soin | 30 | 23 |
| | Nombre d'enfants accompagnés (volet scolaire) | 36 | 55 |
| Subvention aux Abeilles laborieuses | | 2300 € | 3000 € |
| Nombre de classes et d'élèves participant au projet jeux d'échecs | | 50 classes / 1139 élèves | 50 classes / 1087 élèves |
| Nombre de jeunes au Summer Camp | | 48 | 48 |
| Restaurants scolaires aménagés en self | Nombre de restaurants scolaires | | 1 |
| | Nombre de repas | | 2411 |
| Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) | Nombre d'écoles concernées | | 6 |
| | Nombre d'ateliers mis en place | | 12 |
| | Nombre d'enfants participants à l'action | | 117 |
| Ville engagée et responsable | | | |
| Nombre de visiteurs (école et autre public) à l'expo 1918/2018 | | 985 élèves | |
| Nbre d'heures de travail liées aux clauses d'insertion | | 25642 | 21087 |
| Nombre d'agents inscrits dans le dispositif de reclassement | | 9 | 12 |
| Nombre d'heures de vacation rémunérées | | 54512 | |
| Consommation de produits et eau pour pré-imprégnation | | 1 l d'eau 2 ml produit | 90% de réduction d'eau et produit |
| Nombre de factures dématérialisées traitées | | | 13569 |
| Nombre de jeunes accueillis après infraction | | | 19 |
| Nombre d'heures de TIG | | | 171 |
| Pourcentage de films reçus par téléchargement | | 10 % | 30 % |
| Nombre de trajets véhicule évités | | 18 | 132 |
| | | 16678 g de co2 émis en moins | 19832 g de co2 émis en moins |

Lexique des acronymes

| | |
|--|---|
| AAH | ERP |
| Allocation Adulte Handicapé | Établissement Recevant du Public |
| — | — |
| APML | GUP |
| Autorisation Préalable de Mise en Location | Gestion Urbaine de Proximité |
| — | — |
| ARS | NPNRU |
| Agence Régional de Santé | Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine |
| — | — |
| ATSEM | OM |
| Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles | Ordures Ménagères |
| — | — |
| CCAS | PIE |
| Centre Communal d'Actions Sociales | Projet Insertion Emploi |
| — | — |
| CHSCT | PLIE |
| Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | Plan Local pour l'insertion et l'Emploi |
| — | — |
| CLAS | PMR |
| Contrat Local d'Accompagnement Scolaire | Personne à Mobilité Réduite |
| — | — |
| CLS | PRE |
| Contrat Local de Santé | Programme de Réussite Éducative |
| — | — |
| CMP | QPV |
| Centre Médico-Psychologique | Quartier Prioritaire Politique de la Ville |
| — | — |
| CMS | RQTH |
| Centre Municipal de Santé | Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé |
| — | — |
| CPAM | RSE |
| Caisse Primaire d'Assurance Maladie | Responsabilité Sociale Environnementale |
| — | — |
| CTM | SCHS |
| Centre Technique Municipal | Service Communal d'Hygiène et de Santé |
| — | — |
| DELD | SEAPFA |
| Demandeurs d'Emploi de Longue Durée | Syndicat d'Équipement et d'Aménagement des Pays de France et de L'Aulnoye |
| — | — |
| DML | SIVURESC |
| Demande de Mise en Location | Syndicat intercommunal de restauration |
| — | — |
| EPT | SSIAD |
| Établissement Public Territorial | Services de Soins Infirmiers À Domicile |
| — | — |
| | TIG : Travail d'Intérêt Général |
| | — |

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

